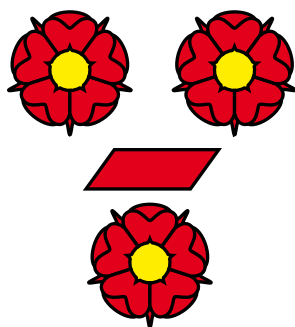


Neyruz, le dynamisme au service du cadre de vie !

l'écureuil

JOURNAL D'INFORMATIONS
DE LA COMMUNE DE NEYRUZ

N°111
M a i
2017

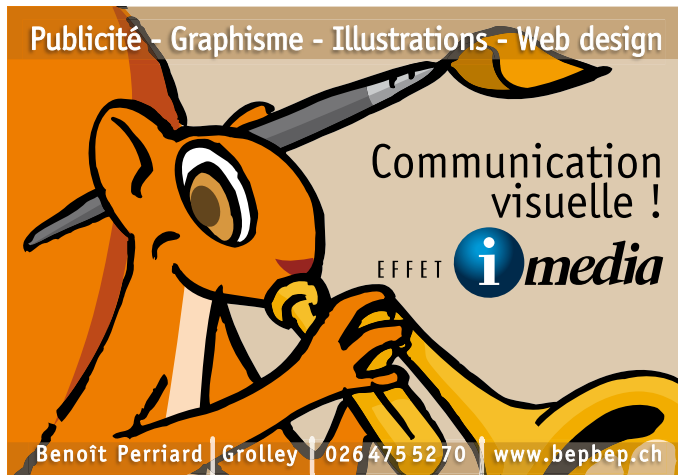


Neyruz
pour un avenir durable



Nouveau gérant :
Famille Nurtekin Taner
Rte du Centre 79
1727 Corpataux
Tél. 026 411 07 79

Publicité - Graphisme - Illustrations - Web design



Rideaux - Parquets - Décoration
Projets - Revêtements de sols

Route du Centre 6 - Case postale 59 - 1772 Grolley
Tél. 026 / 466 26 65 - Fax 026 / 466 27 62
info@creation-interieur.ch - www.creation-interieur.ch

CREATION INTERIEUR
B E R N A R D G A I L L A R D

Carrosserie de la Patinoire ^{sarl}

Pascal Brügger

Tôlerie - Peinture au Four

Devis gratuit sans engagement

Voiture de remplacement - Service personnalisé

Atelier Marly

Rte de Corbaroche 42

026/436-30-32

1723 MARLY

Privé Neyruz

Rte de la Colline 20

026/477-32-16

« Neyruz, le dynamisme au service du cadre de vie ».

Chères Neyruziennes, chers Neyruziens, votre soutien et vos encouragements à vos Autorités communales sont le moteur de leur motivation. Je vous souhaite à toutes et à tous un bel été ainsi qu'une relaxante pause estivale.

N°111
M a i
2017

- **Le mot du Syndic** 3
- **La convocation et l'ordre du jour** 4
- **Les comptes** 9 à 11
- **Les informations officielles** 15 à 22
- **Interview Colette & Jean-Marc Schorderet** 25
- **Les dicastères** 26 à 39
- **Commissions communales** 40 à 42
- **Cité de l'énergie** 44-45
- **La vie associative** 47 à 50

Tirage: Cette publication est éditée 2 à 3x par an à **1250 exemplaires**
- Éditeur: Commune de Neyruz **- Coordination:** Administration communale
- Tél.: 026 916 15 50 **- Site web:** www.neyruz.ch **- E-mail:** neyruz@neyruz.ch **- Graphisme:** Effet-i-media www.bepbep.ch **- Photos:**
 - Benoît Perriard - Photo de M. Jean Tinguely aimablement mise à disposition par M. Jean-Marc Rey **- Impression:** Imprimerie St-Paul.

Convocation à l'Assemblée communale

■ Les citoyennes et citoyens de la commune de Neyruz sont convoqués à l'Assemblée communale qui aura lieu le :
mardi 23 mai 2017 à 20h15 dans la grande salle de l'Aigle Noir

Ordre du jour :

1. Procès-verbal de l'Assemblée communale du 6 décembre 2016
(Ce PV ne sera pas lu. Il peut être consulté ou commandé auprès de l'Administration communale. Il peut également être consulté sur le site internet communal www.neyruz.ch.)
2. Comptes 2016
 - 2.1. Présentation générale du compte communal
 - Compte de fonctionnement
 - Compte des investissements
 - 2.2. Rapport de la Commission financière
 - 2.3. Approbation des comptes
Le résumé des comptes ainsi que le rapport de l'organe de révision peuvent être consultés à l'Administration communale (LCo, art. 95 et 98e) et sont publiés sur notre site internet www.neyruz.ch.
3. Modification du coefficient d'impôt communal de 0,85 à 0,77 pour les années 2017 & 2018 (personnes physiques et personnes morales)
4. Modification du budget de fonctionnement 2017 - approbation
5. Rapports de la Commission financière et approbation des modifications proposées sous points 3. et 4.
 - 5.1. Rapport sur la modification du coefficient d'impôt communal de 0,85 à 0,77 pour les années 2017 & 2018 (personnes physiques et personnes morales)
 - 5.2. Rapport sur la modification du budget de fonctionnement 2017
 - 5.3. Approbation de la modification du coefficient d'impôt communal de 0,85 à 0,77 pour les années 2017 & 2018 (personnes physiques et personnes morales)
 - 5.4. Approbation de la modification du budget de fonctionnement 2017
6. Investissement et financement : Giratoire En Champ Didon – participation réfection de la chaussée et modification des collecteurs EU/EC
7. Investissement et financement : Assainissement des eaux EU/EC de La Charrière et déplacement conduite EP
8. Investissement et financement : Assainissement des eaux EU/EC et remplacement des conduites EP - carrefour de la Rte cantonale à l'Allée des Cheminots + Le Clédard
9. Investissement et financement : Réfection Rte de Nierlet et bande de mobilité douce
10. Accord d'une servitude pour accès au quartier « La Croix »
11. Règlement scolaire communal – nouveau règlement
12. Divers

Les différents textes et documents relatifs aux points à l'ordre du jour peuvent être consultés ou commandés auprès de l'Administration communale. Ils peuvent également être consultés sur le site internet communal www.neyruz.ch.

Le Conseil communal

Bulletin de commande:

A noter que les documents suivants peuvent être téléchargés directement sur notre site internet www.neyruz.ch.

☐ Veuillez m'envoyer le **procès-verbal** de la dernière Assemblée communale.

☐ Veuillez m'envoyer le **compte 2016** détaillé.

☐ Je désire recevoir ces informations via e-mail à l'adresse suivante:

ou ☐ par courrier à l'adresse suivante: Nom et Prénom:

Adresse:

Prière de retourner ce bulletin de commande à l'Administration communale de 1740 Neyruz FR.



■ 3. Modification du coefficient d'impôt communal de 0,85 à 0,77 pour les années 2017 & 2018 (personnes physiques et personnes morales)

■ 4. Modification du budget de fonctionnement 2017 - approbation

Les très bons résultats financiers de ces trois dernières années, avec des MNA dépassant deux fois le million de francs et un résultat exceptionnel des comptes 2016 (MNA de plus de CHF 1'800'000), ont interpellé le Conseil communal. L'introduction des nouvelles péréquations financières horizontales (entre les communes) et verticales (canton-communes) ainsi que l'arrivée importante de nouveaux habitants ces dernières années nous ont permis ces nettes améliorations.

Notre plan financier nous montre que ces prochaines années les investissements seront importants. Nous estimons néanmoins qu'en relation avec l'effort fiscal (augmentation de 77.80 à 85.00 du coefficient d'impôt dès le budget 2009), nous pouvons nous permettre de vous proposer une baisse de ce coefficient pour les années 2017 et 2018 de 85.00 à 77.00. Le coefficient de 85.00 sera à nouveau appliqué dès le budget 2019 qui verra aussi apparaître les frais financiers des investissements qui sont et seront réalisés d'ici là.

Si ce nouveau coefficient temporaire est accepté, il entraînera une modification de notre budget de fonctionnement 2017 pour les centres de produits liés à cette baisse du coefficient et basés sur les recettes fiscales des comptes 2016. D'un excédent de produits de CHF 57'090.00, nous passons à un excédent de charges de CHF 150'910.00 pour ce budget de fonctionnement 2017 modifié.

■ 6. Investissement et financement : Giratoire En Champ Didon – participation réfection de la chaussée et modification des collecteurs EU/EC

Le premier rond-point, à l'entrée de notre village en venant de Matran, a grandement besoin d'un rajeunissement. Chaque utilisateur de cette route a pu constater le mauvais état du revêtement avec des ornières très profondes et des pavés, au centre, dont le scellement n'est plus garanti.

Ce travail, dont le coût est partagé entre le canton et la commune, s'effectuera dans le courant de cette année encore. La commune a décidé de saisir l'opportunité de ces travaux pour remettre à neuf les différentes conduites qui passent à cet endroit.

Le montant de la participation communale, pour cet investissement, se monte à CHF 220'000.00. Il sera financé par un emprunt.

■ 7. Investissement et financement : Assainissement des eaux EU/EC de La Charrière et déplacement conduite EP

La conduite de liaison d'eau potable du réseau communal, reliant les quartiers au Sud de la ligne CFF à la conduite principale située sous la route cantonale, emprunte un bien-fonds privé, à savoir le secteur dit du « Clédard ». Ce choix a probablement été fait à l'époque pour des raisons de coûts. Aujourd'hui avec la mise en chantier du Clédard, cette conduite doit être déplacée.

Un autre chantier est en planification, à savoir le remplacement de la conduite d'eau potable sous la route cantonale et de la mise en séparatif de la conduite d'eau mixte collectant les eaux usées provenant du Nord de la route cantonale. Ces travaux doivent être impérativement réalisés avant la pose prochaine du tapis phono-absorbant.

De ce fait, les eaux séparées provenant du secteur situé entre le carrefour de la route de la Charrière et le giratoire à la sortie du village direction Cottens devront être évacuées par la route de la Charrière. A cela, s'ajoute le fait que les eaux du nouveau quartier du Clédard seront séparées et par conséquent devront également être collectées de manière séparée.

Pour ces raisons, en plus des obligations légales soit la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) du 24 janvier 1991 (Etat le 1er janvier 2017) ainsi que la Loi cantonale du 18 décembre 2009 sur les eaux (LCEaux), le déplacement de la conduite d'eau potable impliquant

l'ouverture de la route de la Charrière offre une opportunité de procéder à la mise en séparatif des eaux sur le tronçon de la route de la Charrière.

Le projet comprend également le bouclage du réseau d'eau potable entre la Place de l'Eglise et la route de la Charrière ainsi que la collecte des eaux usées des immeubles sis à la route de Fribourg entre la cure paroissiale et la route de la Charrière. Les eaux usées de ces immeubles sont amenées au collecteur unitaire (eaux usées et eau claire) situé dans la route de la Charrière par des conduites qui traversent le bien-fonds privé du Clédard. En conséquence, elles doivent être déplacées.

Ce projet dont le coût est estimé par le bureau d'Ingénieurs MGI à Romont à CHF 1'250'000 HTC, respectivement 1'350'000 TTC, sera financé par un emprunt.

■ 8. Investissement et financement : Assainissement des eaux EU/EC et remplacement des conduites EP - carrefour de la Rte cantonale à l'Allée des Cheminots + Le Clédard

Ce projet comprend la reprise des eaux usées et eaux claires de la route cantonale, le tronçon du carrefour de la Charrière-Pont CFF, de la route d'Onnens, ainsi que la reprise des eaux des immeubles actuels de l'Allée Jean-Tinguely, de l'Impasse du Clédard et de la Place de la Gare. L'alimentation en eau potable des immeubles de l'Allée Jean-Tinguely, de la place de la Gare et partiellement de l'Impasse du Clédard sera également remplacée.

Le crédit voté lors de l'assemblée du 6 décembre 2016 consiste à remplacer la conduite d'eau potable, âgée de plus de 60 ans, située dans la route cantonale et de mettre cette dernière en mode séparatif, à savoir séparer les eaux claires des eaux usées ; les eaux usées étant amenées à la STEP et les eaux claires à la Glâne. Ces eaux sont reprises par les conduites de l'Allée des Cheminots qui se poursuivent par la place de la Gare pour rejoindre les conduites de la route de la Charrière et de l'Allée des Cheminots. Au passage, elles collectent les eaux des immeubles de l'Allée Jean-Tinguely, de l'Impasse du Clédard, ainsi que les futures eaux des immeubles du Clédard.

Tirant profit du réaménagement du chemin de la Gare, certaines conduites ont été posées dans le cadre de ce chantier. Ces coûts seront rétroactivement imputés au projet d'assainissement.

En bénéficiant de la présence des travaux de la route et la nécessité de faire des fouilles pour les eaux usées, il est opportun de remplacer l'alimentation en eau potable des immeubles sis à l'Allée Jean-Tinguely et à l'Impasse du Clédard. Ces conduites d'eau potable sont anciennes et souffrent de fuites régulières.

Pour toutes ces raisons, en plus des obligations légales, à savoir la Loi fédérale sur la protection des eaux (LEaux) du 24 janvier 1991 (Etat le 1er janvier 2017) ainsi que la Loi cantonale du 18 décembre 2009 sur les eaux (LCEaux), la mise en séparatif est du bon sens.

Le projet comprend également le bouclage du réseau d'eau potable par la Place de la Gare à la route de la Charrière. Toutefois, ce bouclage pourrait ne pas être utile selon les études finales des bâtiments qui seront construits sur le site du Clédard.

Ce projet dont le coût est estimé par le bureau d'Ingénieurs MGI à Romont à CHF 1'050'000 HTC, respectivement 1'134'000 TTC, sera financé par un emprunt.

■ 9. Investissement et financement : Réfection Rte de Nierlet et bande de mobilité douce

Il est temps d'effectuer la réfection de la route de Nierlet et, par là-même, aménager une bande piétonne afin de garantir la sécurité des piétons et de tous les usagers et riverains. Un certain nombre de propriétaires ont accepté de céder à la commune quelques mètres carrés de leur terrain afin de garantir une route d'une largeur de 4 mètres, une bande piétonne de 1.65 mètre et un éclairage conforme aux normes légales en vigueur. Cela permettra également aux véhicules agricoles de circuler dans de bonnes conditions sur ce tronçon. Nous remercions ces citoyens.

Les travaux sont planifiés pour cet automne dans le respect des marchés publics. Ils sont devisés à CHF 800'000.00 et seront financés par un emprunt.

■ 10. Accord d'une servitude pour accès au quartier « La Croix »

Le projet dit de « La Croix » se situe entre la route cantonale et la route de La Croix. Il s'agit de la parcelle qui n'est pas construite que l'on aperçoit sur le replat, vue de la route cantonale, à droite après la bifurcation pour la route des Simon direction Cottens.

Afin de faciliter la sortie des véhicules, la commune met à disposition des propriétaires une surface qu'elle possède sur le bord de la route de la Croix afin d'y aménager la route d'accès au quartier. Pour ce faire, une servitude est accordée aux futurs propriétaires des immeubles du site.

En contrepartie, les propriétaires accordent une servitude publique pour le passage à pied permettant de rejoindre la route cantonale et par là même la Charrière. Ce passage rendra l'accès vers la gare plus direct et plus sûr pour les habitants des quartiers situés au Nord de la route cantonale.

Le Conseil communal vous invite à voter favorablement à l'octroi de cette servitude.



■ 11. Règlement scolaire communal – nouveau règlement

Voici le nouveau règlement scolaire communal en application de la loi sur la scolarité obligatoire (LS) du 9 septembre 2014 et de son règlement (RLS) du 19 avril 2016.

Art. 2. Introduction des transports scolaires à charge des communes dès le 1^{er} août 2018. Pour Neyruz, il en résultera une économie de près de 40'000 francs par an, car la commune n'a pas de transports scolaires. Auparavant, Neyruz participait à leur financement via un pot commun. Obligation d'introduire cet article dans le règlement scolaire communal par la juriste de la DICS (Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport).

Art. 4. Si un élève commet volontairement des dommages (matériel, mobilier, locaux), la commune peut lui en demander réparation.

Art. 7. Modification des alternances pour les élèves de 3H. Ceux-ci devant suivre moins d'heures de classe, l'alternance est déplacée de l'après-midi au matin (congé soit le mardi matin ou le jeudi matin).

Art. 9. Suppression de la Commission scolaire et création d'un Conseil des parents. Celui-ci sera constitué de 6 parents d'élèves, d'un-e représentant-e du corps enseignant, du responsable d'établissement ainsi que du/de la conseiller-ère communal-e responsable des écoles. Les membres sont désignés pour une période de trois ans.

Art. 12. Mise en place d'un accompagnement pour les devoirs (mesure déjà en place à Neyruz) si la commune recense des besoins.

Art. 13. Création d'un périmètre scolaire. Celui-ci est constitué des bâtiments, des préaux et des places de récréation.

Art. 14. Création d'un tarif des taxes et des redevances. Afin que la participation financière des parents soit transparente, un document les recensant sera publié.

Art. 15. Voies de droit (droit de recours).

Le nouveau règlement scolaire ainsi que la feuille des tarifs peuvent être consultés sur le site internet communal ou auprès de l'administration communale.

Intéressé-e à faire partie du Conseil des parents ?
Merci de postuler par courriel à l'adresse suivante :
conseildesparents@neyruz.ch





JOSÉ PYTHOUD
Maîtrise fédérale

PEINTURE
PAPIER PEINT
DÉCORATION

4 votre service depuis plus de 25 ans



Case Postale 39
1754 Avry / Rose

Tél. 079 634 41 75
Fax 026 477 31 68



Photovoltaïque

Olivier Joye

1482 Cugy

079 426 10 52

www.techniquedechauffe.ch

Atelier de Bijouterie artisanale

Caroline Jaccard Krejci

15, Route du Marchet - 1740 Neyruz

077 458 50 80

www.tulipesenjanvier.com

tulipes

en janvier

info@tulipesenjanvier.com





Extraits des **comptes** et commentaires

Le résultat du compte de fonctionnement 2016 peut être qualifié d'exceptionnel et nous montre une marge nette d'autofinancement (MNA) de plus CHF 1'870'000.00. Cet excellent résultat, s'il provient de charges très bien maîtrisées, est surtout dû à de nettes augmentations des recettes fiscales aussi bien ordinaires qu'irrégulières. L'impact de l'arrivée importante des nouveaux habitants de ces dernières années s'est fait pleinement sentir et nous permet une augmentation, par exemple de l'impôt sur les personnes physiques, de plus de CHF 640'000.00. Ce résultat qui termine par un bénéfice de CHF 91'502.21 nous a permis, après une dissolution de réserve de CHF 220'000.00 pour

la Rte du Marchet et la création d'une réserve de CHF 400'000.00 pour la zone Le Clédard, de procéder à des amortissements supplémentaires de plus de CHF 1'600'000.00.

Le compte des investissements nous montre un total de charges d'environ CHF 2'622'000.00 pour des revenus de CHF 221'000.00. Les détails de l'affectation de ces montants vous seront donnés lors de notre Assemblée communale.

Récapitulation **comptes de fonctionnement**

	Comptes 2015		Budget 2016		Comptes 2016	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration	1 148 210.56	743 759.35	1 332 530.00	798 990.00	1 408 604.55	837 226.20
1 Ordre public	147 324.35	55 702.95	165 305.00	76 750.00	142 917.31	86 894.30
2 Enseignement et formation	3 061 539.83	102 046.75	3 205 400.00	82 220.00	3 100 745.25	90 106.45
3 Culte, culture et loisirs	346 625.46	125 089.30	370 825.00	130 560.00	354 818.53	121 250.10
4 Santé	892 877.10	19 492.65	863 220.00	18 000.00	835 116.45	11 796.30
5 Affaires sociales	1 331 837.23	29 656.80	1 436 340.00	32 100.00	1 322 075.20	24 736.40
6 Transports et communications	462 549.25	68 974.10	660 270.00	59 090.00	659 484.98	78 747.95
7 Protection + Am. Environnement	1 544 063.14	899 606.80	1 392 395.00	806 630.00	1 259 811.43	854 364.40
8 Economie	13 755.30	150.00	14 850.00	200.00	14 368.65	105.00
9 Finances et impôts	1 752 071.32	8 673 930.10	686 100.00	8 127 780.00	2 521 475.93	9 605 693.39
Totalisation	10 700 853.54	10 718 408.80	10 127 235.00	10 132 320.00	11 619 418.28	11 710 920.49
Résultat	17 555.26		5 085.00		91 502.21	

Récapitulation **comptes des investissements**

	Comptes 2015		Budget 2016		Comptes 2016	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration	0.00	0.00	150 000.00	0.00	107 817.75	0.00
1 Ordre public	28 317.65	0.00	180 000.00	0.00	0.00	0.00
2 Enseignement et formation	0.00	0.00	280 000.00	0.00	0.00	0.00
3 Culte, culture et loisirs	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
4 Santé	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
5 Affaires sociales	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
6 Transports et communications	861 297.58	2 965.40	4 855 000.00	0.00	1 488 720.07	5 000.00
7 Protection + Am. Environnement	115 033.95	55 423.95	6 000 000.00	35 000.00	118 773.93	73 775.25
8 Economie	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
9 Finances et impôts	405 074.05	0.00	2 420 000.00	710 000.00	907 430.95	142 875.00
Totalisation	1 409 723.23	58 389.35	13 885 000.00	745 000.00	2 622 742.70	221 650.25
Résultat		1 351 333.88		13 140 000.00		2 401 092.45

Bilan 2016

	Bilan au 01.01.2016	Bilan au 31.12.2016
1 ACTIF	9 997 454.05	14 519 661.83
10 Disponibilités	2 431 917.31	5 674 070.71
11 Avoirs	2 698 658.34	3 441 104.22
12 Placements	3 222 276.05	3 200 503.00
13 Actifs transitoires	303 038.27	173 362.87
14 Investissements	1 341 559.08	2 030 616.03
15 Participations	5.00	5.00
2 PASSIF	-9 997 454.05	14 519 661.83
20 Engagements courants	-239 384.59	-824 791.21
22 Dettes à moyen et long terme	-6 240 000.00	-10 320 000.00
24 Provision	-785 010.00	-747 540.00
25 Comptes transitoires	-716 200.94	-339 832.14
28 Réserves	-1 648 973.64	-1 828 111.39
29 Fortune	-367 884.88	-459 387.09



Liste des engagements conditionnels ou des garanties

Cautionnements

	État au 31.12.2015	État au 31.12.2016
Cautionnement - Association Le P'tit Bonheur de Neyruz - loyers	10 150.00	10 150.00
Cautionnement - Association Le P'tit Bonheur de Neyruz - crédit bancaire	60 000.00	60 000.00

Associations de communes (participations communales)

Cycle d'Orientation de Sarine Campagne et du Haut Lac français	1 215 411.00	1 116 386.00
Réseau Santé de la Sarine	429 607.00	415 232.00
Résidence pour personnes âgées St-Martin, Cottens	3 500 592.00	3 518 496.00
Arcos Association régionale à buts multiples des communes ouest sarinoises	10 004.50	10 740.00
Alimentation en eau de Sarine-Ouest	894 720.90	879 358.50
Forêts-Sarine	27 533.35	0.00
Total	6 148 018.75	6 010 362.50

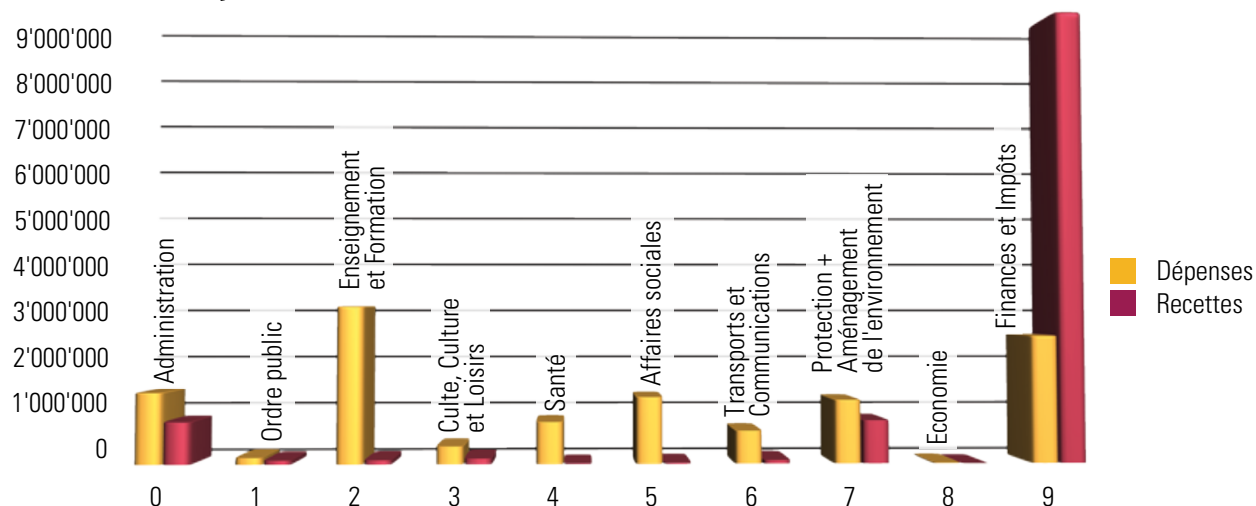
Répartition par tâches

	Comptes 2016		Dépenses %	Dépenses pour CHF 1'000
	Dépenses	Recettes		
Totaux fonctionnement	11 619 418.28	11 710 920.49	100.00	1 000
0 Administration	1 408 604.55	837 226.20	12.12	121
1 Ordre public	142 917.31	86 894.30	1.23	12
2 Enseignement et Formation	3 100 745.25	90 106.45	26.69	267
3 Culte, Culture et Loisirs	354 818.53	121 250.10	3.05	31
4 Santé	835 116.45	11 796.30	7.19	72
5 Affaires sociales	1 322 075.20	24 736.40	11.38	114
6 Transports et Communications	659 484.98	78 747.95	5.68	57
7 Protection + Aménagement de l'environnement	1 259 811.43	854 364.40	10.84	108
8 Economie	14 368.65	105.00	0.12	1
9 Finances et Impôts	2 521 475.93	9 605 693.39	21.70	217
Excédents charges/produits fonctionnement	91 502.21		100.00	1 000

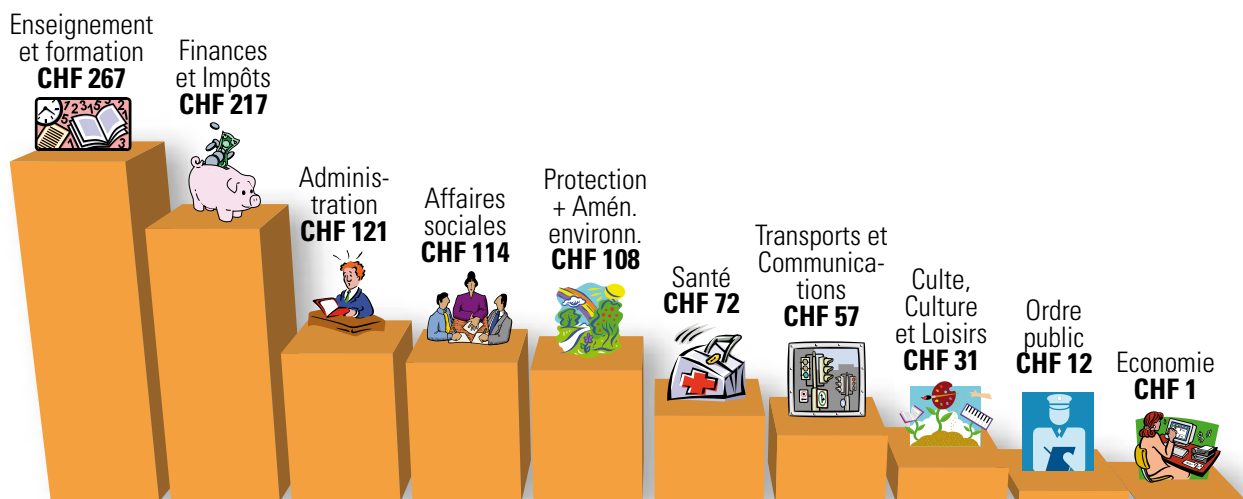
D'où proviennent nos recettes ?

	Comptes 2016		Recettes	Recettes
	Dépenses	Recettes	%	pour CHF 1'000
Totaux fonctionnement	11 619 418.28	11 710 920.49	100.00	1'000
0 Administration	1 408 604.55	837 226.20	7.15	72
1 Ordre public	142 917.31	86 894.30	0.74	7
2 Enseignement et Formation	3 100 745.25	90 106.45	0.77	8
3 Culte, Culture et Loisirs	354 818.53	121 250.10	1.04	10
4 Santé	835 116.45	11 796.30	0.10	1
5 Affaires sociales	1 322 075.20	24 736.40	0.21	2
6 Transports et Communications	659 484.98	78 747.95	0.67	7
7 Protection + Aménagement de l'environnement	1 259 811.43	854 364.40	7.30	73
8 Economie	14 368.65	105.00	0.00	0
9 Finances et Impôts	2 521 475.93	9 605 693.39	82.02	820
Excédents charges/produits fonctionnement	91 502.21		100.00	1 000

Recettes & Dépenses communales



Pour CHF 1'000.00 dépensés en 2016 où va l'argent du contribuable ?



Près de chez vous.

Votre spécialiste de fenêtres:


Chassot + Fils

Menuiserie Maitrise Fédérale
Moulin-Neuf 50, 1725 Posieux
Tél. 026 401 14 77, Fax 026 401 16 77
info@chassot-fils.ch

EgoKiefer
Fenêtres et portes
A leading brand of AFG



www.mohegane.ch

Institut Mohégane

Catherine Brodard
Imp. du Carro 5, 1740 Neyruz
079/464.87.12

Epilations - Soins visage, corps, mains, pieds - Maquillage -
Cours maquillage -
Forfait mariage.

www.mohegane.ch

Société de Laiterie
Congélateur collectif
Case dès 100 litres CHF40.- / an
Jean-Marc Schorderet, gérant



079/478 88 05

Nouveau Scénic



Bertschy
Automobiles SA

Rte de Fribourg 15 - 1740 Neyruz

026/477.18.32

www.bertschyautomobiles.ch

La commune de Neyruz remercie
tous les annonceurs présents sur
cette publication.

**VOTRE PARTENAIRE LOCAL
POUR L'ÉLECTROMÉNAGER**

**Dépannage électroménager
toutes marques**

0800 800 525



groupe e
plus

FRIBOURG
Bd de Pérolles 25
T. 026 350 30 10

www.groupe-e.ch

PARTAGEONS **PLUS** QUE L'ÉNERGIE



**Epargnez malin,
payez moins d'impôts.
Nous avons aussi des assurances vie.**

Marie Varenne, Conseillère en assurances, T 026 347 33 21, marie.varenne@mobiliere.ch

Agence générale Fribourg
Daniel Charrière

Rue du Centre 14
1752 Villars-sur-Glâne
T 026 347 33 33
fribourg@mobiliere.ch
mobiliere.ch

la Mobilière

RENTREZ ICI

La force de l'expérience

vilarel
SA Constructions

Avry-Bourg 8A
Avry-sur-Matran
079 947 39 40
www.vilarel.ch

Laiterie-fromagerie
Fam. Philippe Pasquier
Rte du Puits 2
1740 Neyruz
026/477.18.12.
www.laiterie-neyruz.ch



Nos spécialités

Gruyère AOP - Vacherin AOC
Mélange-fondue - Yogourt - Sérac
Crème double - Beurre - Lait. pasteurisé...

Du lundi au vendredi
Samedi
Dimanche + jours fériés

8h00 - 12h00 / 16h00 - 19h00
8h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00
8h00 - 11h00

Institut d'Energétique et Acupuncture **Traditionnelles Chinoises**



Valérie Portes
Infirmière - Acupunctrice

Rue du Centre 14
1752 Villars-sur-Glâne

+41 (0)78 654 24 36

Karen Price

Tapissière Décoratrice

Rembourrage Artisanal
de meubles

Route des Allys 5
1740 Neyruz

026 477 15 77
076 457 74 43
www.karenprice.ch
info@karenprice.ch



JARDINIER-PAYSAGISTE **A. Angéloz Sàrl**



Production et vente
de plantes en pots
Espace fleurs coupées
Création & entretien de jardins

026 475 52 51 1782 Belfaux www.horticulture-angeloz.ch



Rte de Chandolan 6
1752 Villars-sur-Glâne 1
Tél +41 (0)26 409 78 00
info@moncorauto.ch
www.moncorauto.ch



PEUGEOT

MONCOR AUTOMOBILES SA
CONCESSIONNAIRE PEUGEOT

Informations officielles

■ Visitez le site internet communal www.neyruz.ch

Un guichet en ligne est à votre disposition. Vous y trouverez aussi de nombreux renseignements utiles sur l'ensemble des services communaux à votre disposition (école, petite enfance, déchetterie, constructions, horaires et autres infos).

Consultez les actualités communales et l'agenda des manifestations et tenez-vous au courant de la vie publique et sociale de Neyruz FR.



N'oubliez pas également de vous inscrire sur notre site internet pour accéder aux différents services (emails ou SMS). Notre commune est également présente sur Facebook. Des informations communales y sont régulièrement publiées.



Le site vous permet également d'effectuer diverses démarches administratives directement en ligne, de télécharger des documents officiels, de réserver des locaux, du matériel, des FlexiCards CFF ou encore de vous abonner à une newsletter pour la réception automatique d'informations urgentes.

Profitez de ce moyen de communication moderne et adapté à tous.

■ Cartes d'identité et passeports

- Les passeports 03 et 06 restent valables jusqu'à leur échéance.
- **Les demandes de carte d'identité** peuvent être déposées auprès de la commune de domicile ou également auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- **Les commandes de passeport et de passeport provisoire** s'effectuent exclusivement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges-Paccot.
- Lors d'**une commande simultanée d'un passeport et d'une carte d'identité**, la commande ne peut plus s'effectuer auprès de la commune de domicile, mais uniquement auprès du secteur des passeports suisses – Centre de biométrie à Granges Paccot

Centre de biométrie - Rte d'Englisberg 11-1763 Granges-Paccot - Tél. 026 305 15 26
Informations : www.fr.ch/spomi
Commande : www.passeportsuisse.ch

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter l'Administration communale de Neyruz au Tél. 026 916 15 50.





A conserver !

■ Principaux contacts

■ Urgences

- Alarme du feu 118
M. Christophe Pierret, commandant
CSPI MAN 079 316 27 86
- Inondations, Pollutions, Hydrocarbure 118
- Centre Anti-poison 145
- Médecin de garde 026 350 11 40
- Service Ambulance de la Sarine SAS 144
- Police 117
- Fontainier communal M. Gilbert Defferard 079 250 99 52

■ Administration

- Secrétariat communal / Caisse communale / Agence AVS 026 916 15 50
Fax 026 916 15 51
e-mail neyruz@neyruz.ch
- Voirie de Neyruz 026 916 15 79
- Syndic : M. Martial Wicht 079 333 67 09
- Forestier communal :
M. Jean-Paul Borne 079 606 35 37

- Gérant des cultures et inspection du bétail :
M. Jean-Louis Schafer 026 477 32 15
Gérard Mettraux, Suppléant 026 477 18 01
- M. Guy Menoud, garde-faune 079 636 23 61
- Section des Samaritains : www.samaritains-neyruz.ch
Prêt de matériel,
Mme Faoro Anne-Lise 026 477 18 89
ou 076 579 18 89
Présidente, Mme Fabienne Chappuis 026 401 16 21
- Cure catholique romaine 026 477 12 20
- Paroisse réformée 026 322 86 40
- Office de l'Etat Civil de la Sarine, Fribourg 026 305 14 17
e-mail ec-sarine@fr.ch
- Chef de section militaire :
Service des Affaires Militaires et de la Protection de la Population, Fribourg SAMPP 026 305 30 01
- Protection civile « La Brillaz » :
M. Fredy Schläfli, chef OPC 079 253 97 51
- Gendarmerie cantonale de Prez-vers-Noréaz 026 305 87 55
- Service Social de Sarine-Ouest, Rosé 026 477 16 88
- École enfantine 026 916 15 70
- École primaire 026 916 15 60

■ Horaire d'ouverture de l'Administration communale

	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 à 11h30	13h30 à 17h30
Mardi	Fermé	Fermé
Mercredi	08h00 à 11h30	13h30 à 17h30
Jeudi	Fermé	Fermé
Vendredi	08h00 à 11h30	13h30 à 16h00

Veille de fête = le bureau est fermé à 16h00

En dehors de cet horaire = sur rendez-vous



■ Déchetterie communale

La déchetterie communale est située à la Route du Moulin. Les heures d'ouverture sont :

mardi : 16h30 à 19h00

jeudi : 16h30 à 19h00

samedi : 09h00 à 12h00 et 13h30 à 17h00

- La déchetterie est réservée à la population de la commune.
- Les dépôts en dehors des heures d'ouverture aux abords de la déchetterie sont interdits.
- L'utilisation de la déchetterie est soumise au règlement communal sur la gestion des déchets.
- Les contrevenants sont passibles d'amendes.





■ Cartes journalières CFF « FlexiCard »



L'Administration communale met en vente par le biais de son site internet www.neyruz.ch, 2 FlexiCards CFF au prix de CHF 38.00 par jour et par carte. Vous pouvez consulter le calendrier d'utilisation de ces cartes et les réserver directement par le guichet en ligne.

■ Service de repas à domicile

D'excellents repas sont servis dans une cantine tenant au moins une heure au chaud, avec un service en porcelaine. Cela dépanne et c'est comme si c'était vous qui aviez mijoté le plat ! Pour une courte ou longue période, ce service est à la disposition de toute personne, aînée ou convalescente, éprouvant quelques difficultés à préparer ses repas. Ce service tourne grâce à une équipe dynamique composée de coordinatrices et de bénévoles. Pour l'organisation et les réservations, veuillez contacter svp :

Mme Sabine Roth : 026 477 17 73 / 026 477 61 11 (coordinatrice)



Conférence St-Vincent de Paul

Besoin d'aide pour :

- des démarches administratives simples de la vie quotidienne
- un soutien spirituel
- un soutien financier

Contactez-nous :

Tél. 026 401 00 90 - info@upnotredamedelabrillaz.ch

CARITAS Fribourg Freiburg

Caritas Fribourg met à disposition différentes prestations en faveur des personnes en difficulté. En cas de besoin et pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact soit par téléphone au numéro 026 321 18 54 soit par courriel info@caritas-fr.ch.

■ Transports de personnes à mobilité réduite



Pour les besoins en transports, vous pouvez contacter :

Fondation PassePartout au 026 422 56 20

Le transport est prévu seulement pour des personnes à mobilité réduite.

La Croix-Rouge Fribourgeoise au 026 347 39 40

■ Pro Senectute Canton de Fribourg



Pro Senectute est une Fondation privée qui offre des prestations individuelles aux personnes de plus de 60 ans domiciliées dans le Canton ainsi qu'à des groupes de personnes et aux Institutions partenaires du réseau médico-social.

Cette association vous propose :

- ses services de nettoyages périodiques, d'appartement, de printemps et autres
- des moments de partage avec des bénévoles
- de l'aide pour les petits pépins quotidiens
- de l'aide pour gérer vos papiers.

Pour tout renseignement ou rendez-vous, veuillez contacter Pro Senectute, Passage du Cardinal 18, 1700 Fribourg, Tél. 026 347 12 40, info@fr.pro-senectute.ch
Heures d'ouverture 8.00-11.30 / 13.30-17.00



■ Pro Senectute Canton de Fribourg

Avez-vous besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt ?

Voulez-vous être sûr de n'oublier aucune déduction ?



- Pro Senectute Fribourg vous offre la possibilité de faire remplir votre déclaration d'impôt par une personne expérimentée.
- Cette offre s'adresse en général aux personnes de 60+, domiciliées dans le canton de Fribourg.
- Pour remplir votre déclaration d'impôt il faut vous inscrire et vous rendre aux « bureaux » prévu à cet effet dans différentes communes du canton ou chez Pro Senectute à Villars-sur-Glâne.
- Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôts simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres). Nous vous recommandons de vous adresser à une fiduciaire pour les déclarations d'impôts compliquées.

Remarque importante :

Ce service est actif chaque année uniquement de fin janvier à fin mars.

Coût pour ce service ?

- Une simple déclaration d'impôts coûte CHF 50.– (durée max. 1 heure)
- Une simple déclaration d'impôt qui demande plus qu'une heure de travail, un supplément de CHF 20.– est demandé pour chaque demi-heure.
- Les frais sont à payer par bulletin de versement à 30 jours.

Renseignements et inscriptions : Pro Senectute Fribourg - 026 347 12 40 - Nos heures d'ouverture : Lu – Ve 08h30-11h30 / 13h30-16h30

■ Premier mai : la tradition ne se perd pas



Les enfants de Neyruz FR viendront chanter aux portes des maisons le 1^{er} mai. Pour que cette jolie tradition ne se perde pas et que les airs d'hier et d'aujourd'hui égaient encore longtemps nos oreilles et nos cœurs, nous vous demandons de leur faire bon accueil. Merci à tous ces chanteurs en herbe.

■ Les ligues de santé du canton de Fribourg



Ligue contre le cancer / Diabète Fribourg / Ligue pulmonaire / CIPRET Centre de prévention du tabagisme / Centre de dépistage du cancer du sein / Equipe mobile de soins palliatifs Volligo / Information-prévention

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat. Contactez nous :

Route St-Nicolas-de-Flüe 2 / CP 96 / 1705 Fribourg
Tél. 026 426 02 66
www.liguessante-fr.ch / info@liguessante-fr.ch



- se veut plate-forme d'échange entre personnes désireuses de s'engager et associations en recherche de bénévoles

- soutient et accompagne l'engagement bénévole

Vous êtes une association à but non lucratif, vous faites appel à des bénévoles pour vos prestations, et vous désirez rejoindre le RéseauBénévolatNetzwerk, n'hésitez plus !

Nous offrons

Pour les associations

- La possibilité de mettre sur notre plateforme jobs bénévoles des annonces de recherche de bénévoles
- La possibilité d'annoncer vos événements, actualités et les formations que vous organisez
- Participer à des formations à coût réduit

- Faire partie d'un réseau et échanger des expériences, valoriser le bénévolat
- Pouvoir mettre son site Internet sur l'hébergement du Réseau Bénévolat Netzwerk tout en gardant son identité visuelle

Pour les bénévoles

- Trouver un engagement bénévole et postuler directement en ligne
- Avoir un entretien pour être orienter sur l'activité bénévole qui correspond le mieux à votre profil, vos compétences et vos désirs
- Participer à des formations

RéseauBénévolatNetzwerk
Rte St Nicolas de Flüe 2
1700 Fribourg
Tél. : 026 422 37 07



Association Lire et Ecrire

Cette Association offre la possibilité d'apprendre ou de perfectionner la lecture et l'écriture en langue française. Pour tout renseignement, appelez le 026 422 32 62 ou Email fribourg@lire-et-ecrire.ch. Vous pouvez également aller consulter le site www.lire-et-ecrire.ch

■ Association Alzheimer Suisse Fribourg

Dès sa création, les activités de la section se sont orientées vers les aspects sociaux de la maladie:

- promotion d'un mouvement de solidarité entre les familles: en particulier création de groupes d'entraide
- information, encouragement et participation à la formation
- offre d'aide / accompagnement à domicile par des bénévoles
- incitation à la mise en place de structures adéquates.

Ne restez pas seuls avec vos questions.

Route St-Nicolas-de-Flüe 2 - Tél. 026 402 42 42
info.fr@alz.ch

■ Croix-Rouge fribourgeoise



S'agissant des services disponibles, nous vous renvoyons sur le site de la Croix-Rouge (www.croix-rouge-fr.ch) pour plus de renseignements.

■ Chaperon Rouge

Service de garde d'enfants à domicile en urgence

- Vous avez un enfant malade ou accidenté et vous devez aller au travail ?
- Vous êtes malade, hospitalisé-e ou indisponible et êtes dans l'impossibilité de vous occuper de vos enfants ?
- Vous devez absolument vous absenter et n'avez trouvé personne pour prendre en charge vos enfants ?
- Vous traversez une période difficile et avez besoin d'une solution de garde d'urgence ?

N'hésitez pas à faire appel à notre service ! Sur simple appel et dans un délai très rapide, une garde d'enfant du Chaperon Rouge se rend à votre domicile pour prendre soin de votre enfant, veiller à son bien-être et à sa sécurité, lui donner les médicaments prescrits, préparer son repas, jouer et l'occuper. Nos collaboratrices CRS sont recrutées avec soin, elles sont professionnelles, motivées et reçoivent une formation spécifique.

Renseignements et demandes

Lundi - vendredi : 07h30-11h30 au 026 347 39 49

Dimanche - jeudi : 20h00-21h00 au 076 347 39 49 (pour les urgences du lendemain matin)

chaperon.rouge@croix-rouge-fr.ch.

Bons à savoir

- Nos tarifs sont définis en fonction du revenu brut des parents par mois
- Plusieurs entreprises du canton offrent cette prestation à leurs employés lorsqu'ils ont un problème ponctuel de garde d'enfants. Renseignez-vous !
- Pas de mission de moins de 3h

■ Neyruz en chiffres pour 2016

Nombre d'habitants au 31.12.2016 : **2'589 personnes**

Total des naissances : **43 bébés**



Mises à l'enquête : **42 dossiers privés déposés**

Abonnements CFF : **730 cartes journalières achetées, 688 cartes vendues**

Nombre de chiens : **178**

■ Baby-sitting

pour les sorties du soir ou du week-end.

- Vous souhaitez trouver un ou une baby-sitter pour s'occuper occasionnellement de vos enfants en toute confiance?

Nous vous proposons une liste de jeunes baby-sitters formé-e-s par la Croix-Rouge fribourgeoise. Cette liste est réservée exclusivement aux membres de la Croix-Rouge fribourgeoise qui s'acquittent d'une cotisation annuelle (montant libre).

Renseignements :

Tél. : 026 347 39 40 ou baby-sitting@croix-rouge-fr.ch

Croix-Rouge fribourgeoise

Rue G.-Techtermann 2

Case postale 279

1701 Fribourg

www.croix-rouge-fr.ch

Arrêter de fumer...mission possible !

En réponse aux risques pour la santé que représente la consommation de tabac, le CIPRET* s'emploie, entre autre, à soutenir les fumeurs et fumeuses qui souhaitent retrouver la liberté d'une vie sans tabac.

Pourquoi arrêter de fumer ?

Choisir de vivre sans tabac c'est être libre, miser sur la santé, profiter de la vie plus longtemps et disposer de plus d'argent pour les loisirs.



Vous souhaitez faire partie des 19% d'ex-fumeur-euse-s du canton de Fribourg, ça tombe bien, c'est aussi notre mission !

Pour optimiser vos chances de réussite, le CIPRET vous propose :

Coaching stop-tabac en 4 séances

Cours stop-tabac en groupe

Entretien d'orientation

Conseils ponctuels et soutien personnalisé

1. Faire le point

Analyser vos habitudes de consommation et planifier l'arrêt

2. Préparation

Identifier vos ressources et développer des alternatives

3. Action

Arrêter et utiliser les stratégies pour maintenir la décision

4. Consolidation

Renforcer les acquis pour prévenir les rechutes

Tarifs

CHF 200.-

Coaching individuel

CHF 150.-

Cours de groupe

CHF 50.-

Entretien d'orientation

**Avec l'aide d'un spécialiste vous augmentez vos chances de réussite d'environ 50%.
Prenez rendez-vous et devenez non-fumeurs/euses !**

* Le CIPRET Fribourg - Centre de prévention du tabagisme – fait partie des Ligues de santé du canton de Fribourg et met en œuvre le programme cantonal de prévention du tabagisme sur mandat de la Direction de la santé et des affaires sociales.



YOUTH FOR UNDERSTANDING

YFU Suisse

Monbijoustrasse 73, Case postale, 3001 Berne, Suisse

T +41 (0)31 305 30 60

romandie@yfu.ch | www.yfu.ch

Découvrez le monde à la maison!

Avez-vous envie de vivre une expérience unique en son genre en famille ? Alors tentez l'expérience de l'échange tout en restant à la maison !



Chaque année, quelque 65 étudiants venant des quatre coins de la planète viennent en Suisse pour vivre une expérience d'échange. Âgés de 15 à 18 ans, ils vivent au sein d'une famille d'accueil et fréquentent une école publique durant toute une année, pour en savoir plus sur notre pays, ses habitants, sa culture et sa langue.

Ouvrez votre foyer et votre cœur à l'un de ces jeunes et vivez l'aventure de l'échange tout en restant à la maison. – En tant que famille

d'accueil YFU, vous accueillez un jeune chez vous pour une durée de 10 à 11 mois sans indemnisation financière, en lui offrant ainsi un deuxième foyer. La motivation d'accueillir se fonde sur l'intérêt que l'on porte à la nouveauté et à un échange entre cultures.

Vous pouvez bien évidemment compter sur l'encadrement et le soutien de YFU durant toute la durée de l'échange.

Pour en savoir plus notre programme d'accueil, n'hésitez pas à nous contacter sans engagement (026 466 11 11, romandie@yfu.ch) ou rendez-vous sur notre site Internet : www.yfu.ch.

L'association YFU Suisse, forte de plus de 60 ans d'expérience dans le domaine des échanges de jeunes, ne poursuit pas de buts lucratifs et reçoit le soutien de la Confédération en tant qu'organisme de bienfaisance. Les activités d'YFU ont pour objectif de promouvoir la compréhension interculturelle, le respect entre les peuples et la disposition à assumer nos responsabilités sociales.



«Pour vos projets les plus exigeants, faites appel à moi!»

Marc Vancampenhout, chef de projets

Notre service
fait la différence.

EP: AMADEUS
ElectronicPartner

1754 AVRY-BOURG
3800 INTERLAKEN
1620 MONTREUX

Avry-Bourg 19/15, www.amadeus-ag.ch

celsius
groupe e

NOTRE CHALEUR, VOTRE CONFORT

Réseau d'énergies renouvelables
Chauffage à distance
Gaz naturel - Biogaz - Mobilité

www.celsius.ch

PARTAGEONS **PLUS** QUE L'ÉNERGIE

 **lahoco**
home control by  **LAMELCOLOR**

 **SWISS
MADE**

Votre maison au bout des doigts

Depuis votre domicile ou à distance, LAHOCO vous permet de régler la température, l'ouverture et la fermeture de vos stores, l'éclairage et même la mise en marche des alarmes. Une interface simple et intuitive à laquelle vous pourrez accéder depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette numérique.

WWW.LAHOCO.CH



WWW.LAMELCOLOR.CH

 **LAMELCOLOR**
LA PASSION DU STORE



La carte de crédit Raiffeisen,
aussi pour les petits montants.

Payez les petits montants de manière pratique, rapide et sûre.
Et même sans contact ni saisie du code personnel jusqu'à 40 francs.

raiffeisen.ch/macartedecredit

RAIFFEISEN



Cottens 026/477.15.13 Villargiroud 026/653.12.08
Ursy 021/909.58.58 Posieux 026/411.31.35
Neyruz 026/477.33.32 Matran 026/400.02.28
Bulle 026/912.80.20

www.boulangerie-marchonfavre.ch



J.P.C.

Jean-Pierre Chavaillaz S. A.

Entreprise de ferblanterie - Couverture
Revêtement façade éternit
Réparations en tous genres

Route des Simon 29
1740 NEYRUZ
j-p.chavaillaz@bluewin.ch

Tél. 026 - 477 13 80
Natel 079 - 627 14 63



0800 801 901

Agence de Fribourg

Gestion des déchets

**Conseil, collecte,
traitement, valorisation**

www.srsrecycling.ch



Colette & Jean-Marc Schorderet

Qui ne connaît pas Colette et Jean-Marc Schorderet dans notre village ? Vous les croisez chaque jour sur leur véhicule jaune, pour assurer la logistique et livrer le courrier et les paquets aux neyruziens. Ils sont depuis de nombreuses années actifs dans le Conseil de Paroisse, Jean-Marc actuellement à la présidence et Colette, la fidèle sacristine dévouée. Elle chante dans la Chanson du Moulin et il gère le congélateur collectif de main de maître. Vous l'aurez compris, Colette et Jean-Marc sont un couple très engagé dans la vie villageoise.

Vous êtes fidèles autant en année de mariage que vos années comme employés postaux. Est-ce que c'est le géant jaune qui vous a réunis ?

Non, absolument pas. Nous nous sommes connus au Pafuet en mai 1982 lors d'un bal populaire des « Smile ».

Colette, tu es née Mettraux, tu as toujours vécu à Neyruz à la Carrida ! As-tu une jolie anecdote à raconter sur ta jeunesse passée à Neyruz ?

J'en aurais même deux ! La première, pas la plus élogieuse, avec mes copines d'école, nous chapardions des pommes chez Léonard Dafflon pour les manger à la récréation. Quand il s'en apercevait, il nous traçait après avec un bâton. Durant l'été, on travaillait avec mes frères et sœurs chez Tissot pour ramasser les patates. Parfois, on avait pas envie d'y aller et on préférait aller jouer à Tarzan dans leur grange ce qui faisait enrager la grand-maman Angèle Mettraux.

Jean-Marc, tu es arrivé à Neyruz en 1986. As-tu également une petite histoire à raconter ?

Lors de la naissance de nos enfants, avec l'accord du conseiller de l'époque, Georges Cotting, la commune avait participé à la plantation du tilleul de Lucie à la route des Simon et au pin noir d'Autriche de Benoît au lieu-dit Sous la Ville.

On vous voit également à chaque Assemblée communale, toujours très intéressés aux affaires villageoises. Je me suis entendu dire qu'à une seule reprise durant ces 31 dernières années, vous n'avez pas participé à une Assemblée. Pouvez-vous expliquer dans quelle circonstance ?

Ce fut à la naissance de notre fils Benoît. Par contre, lors de la prochaine Assemblée du 23 mai, Colette ne sera pas présente en raison de la répétition de la Chanson du Moulin qui reste une priorité pour elle, surtout avant un concert. Cette date correspond également à nos 30 ans de mariage religieux.

Les rues que vous sillonnez chaque jour au volant de vos véhicules postaux, n'ont plus de secret pour vous. Comment voyez-vous le futur de Neyruz avec ses chantiers en cours et son concept de mobilité douce ?

[Jean-Marc] Le développement de Neyruz est réjouissant au vu des engagements des autorités pour la mobilité douce. A l'époque, les trajets étaient plus longs entre les maisons et on connaissait tout le monde. Maintenant, on croise plus de personnes en mobilité douce mais que l'on ne connaît plus forcément personnellement.

[Colette] La réalisation de l'élargissement du Chemin de la Gare est une bonne solution pour les usagers de la route, notamment les piétons et je m'en réjouis. Il faudrait maintenant poursuivre la réalisation de la mobilité douce sur la route cantonale.

L'année 2016 a été consacrée à Jean Tinguely, notre illustre artiste. L'avez-vous connu ?

[Colette] Je l'ai très bien connu surtout dans le cadre du travail. Il nous avait d'ailleurs invité en janvier 1989 avec Jean-Marc et mes parents à son exposition au centre Beaubourg à Paris. C'était un personnage haut en couleur et je n'ai que des bons souvenirs de lui.



Vous êtes tous les deux très engagés pour notre village. Que souhaiteriez-vous pour le bien-être des neyruziens ?

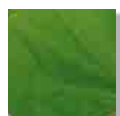
[Jean-Marc] Je souhaiterais la création d'un espace de convivialité qui se situerait idéalement au centre du village. On espère qu'avec la réalisation du Clédard et la place de l'église, une zone de rencontre se crée pour la population mais également pour nos sociétés locales.

[Colette] Je pense que l'organisation du Carnaval dans le village a été un exemple de convivialité et il faudrait poursuivre dans cette même optique avec d'autres manifestations villageoises.

Un grand MERCI pour cet interview. Les autorités communales vous remercient pour votre engagement au sein de la collectivité.

Propos recueillis par Christian Stucky





Le point sur les dicastères

■ 1 – Administration, aménagement et projets

■ Le point sur l'administration communale

1. Christian Stucky le secrétaire communal nous quitte.

Christian a rejoint l'administration communale de Neyruz à l'automne 2011 en qualité de Responsable administratif communal et Secrétaire communal. Dans ce poste, il a été amené à côtoyer beaucoup d'entre nous. Le fait qu'il soit descendant d'une ancienne famille neyruzienne, et résidant sur la commune, lui a permis de s'approprier ce poste exigeant.

Parmi les multiples missions que Christian a accomplies, nous pouvons relever qu'il a imprégné notre journal « l'Écureuil », tout comme le site internet « neyruz.ch » ou encore la page Facebook. Il s'est attaché à réorganiser l'informatique en externalisant l'hébergement des données. Parmi ses actions, il faut également mentionner sa contribution décisive aux sentiers pédestres, son implication dans l'obtention du label "Cité de l'énergie" ainsi que sa précieuse collaboration lors des inaugurations des voies et de l'Allée Jean-Tinguely.

Sa facilité à nouer des contacts en a fait un interlocuteur privilégié tant pour les jeunes que pour les familles et plus particulièrement pour nos seniors.

Après cinq ans au sein de notre administration, Christian a souhaité tirer profit de l'expérience acquise pour donner un nouvel essor à sa carrière professionnelle et relever de nouveaux défis.

Ayant accumulé de nombreuses heures supplémentaires tout au long de ces années ainsi qu'un important solde de vacances, Christian a bénéficié de nombreux jours de compensation et de vacances.

Au nom du personnel et du Conseil communal, je remercie Christian pour son engagement au sein de la commune et lui souhaite plein succès pour son avenir professionnel et personnel.

2. Une nouvelle collaboratrice pour renforcer l'équipe de l'administration communale.

Au vu des nombreuses nouvelles activités que doit

assumer l'administration, notamment celles liées aux divers projets en cours et à venir, la nécessité de renforcer l'équipe se faisait cruellement sentir, particulièrement dans la gestion administrative des projets. Lors du processus d'embauche du successeur de Christian Stucky, le Conseil communal a saisi l'opportunité de compléter les effectifs. Après avoir auditionné plusieurs candidates, une candidature s'est clairement détachée par une expérience de près 10 ans dans les procédures de constructions et de l'administration de projets. Il s'agit d'une Conseillère communale, à savoir Madame Luigia Lopez. Ce choix a le double avantage de la continuité de l'excellente collaboration avec les membres de l'administration et la connaissance des dossiers.

Le Conseil communal est content de ne pas avoir perdu la précieuse expérience de Madame Lopez et lui souhaite un excellent départ dans cette nouvelle phase de sa vie professionnelle.

3. En bref,

Le fait que Christian Stucky disposait d'un solde important de jours à compenser, il n'était plus disponible à plein temps ces dernières semaines. Par conséquent, ses tâches ont dû être réparties au sein de l'administration. Pour les absorber, trois collaboratrices ont accepté d'augmenter leur temps de travail durant cette phase transitoire. Le Conseil communal les remercie sincèrement pour leur engagement, leur flexibilité et l'esprit qu'elles ont manifestés afin d'assurer la suppléance pour le bien des Neyruziens. Une mention particulière à Madame Marie-Noëlle Eggertswyler qui assume la conduite de l'administration en binôme avec Monsieur le Syndic.

A l'heure où ces lignes sont écrites, le successeur du Responsable de l'administration n'est pas encore désigné.

Madame Sandra Cuennet arrivera au terme de son contrat à durée déterminée au 31 mai 2017. Ainsi, elle nous quittera à cette date. Le Conseil communal la remercie pour sa contribution au bon fonctionnement de l'administration et formule ses meilleurs vœux tant



pour son avenir professionnel que privé.

Sous la houlette du nouveau Responsable administratif, l'organisation va évoluer vers une gestion plus pointue des processus et des projets. La croissance démographique et budgétaire du village de ces dernières années nous pousse à repenser les processus pour faire face aux défis futurs de la commune.

4. Checkup

Depuis quelques semaines, se déroule une évaluation des processus de conduite de la commune, ainsi que des interfaces entre les différents organes et de l'adéquation des outils à disposition du personnel. Le but est de mettre en place les bons outils de travail ainsi que de décrire les missions et tâches des uns et des autres, et de les répartir de manière efficiente. Après une période de forte croissance de la population et du budget communal alors que de gros investissements sont en cours, il paraissait judicieux au Conseil communal de s'assurer qu'il dispose des bonnes cartes pour assurer sereinement sa mission.

■ Le point sur le Conseil communal

1. Voici une année que la législature a commencé et que vos Conseillères et Conseillers communaux ont revêtu leur nouveau costume. Concilier la fonction de Conseiller avec une vie professionnelle bien remplie s'avère correspondre parfois à la quadrature du cercle. Ce dilemme a amené M. Dominique Yerly, Conseiller communal depuis avril 2016, à annoncer sa démission pour fin avril 2017. C'est avec beaucoup de regrets que le Conseil communal a pris connaissance de la décision de Dominique qui n'arrivait plus à concilier les missions communales et professionnelles. Il est à relever que son travail l'oblige à de nombreux voyages ce qui complique la gestion du temps et rend la tâche complexe. Au nom du Conseil et du personnel communal, je tiens à remercier Dominique pour s'être mis à disposition de la communauté et d'avoir assumé son rôle avec engagement et générosité.

2. Pour d'autres raisons, mais c'est avec beaucoup d'émotions que le Conseil communal a pris acte de la démission de Madame Luigia Lopez. Suite à sa nomination à son nouveau poste au sein de l'administration, elle a pris la décision de se retirer de l'Exécutif. C'est

au début janvier 2008 que Madame Lopez a rejoint le Conseil communal et s'est vue attribuer le dicastère des constructions. Elle s'est investie sans compter pour sa fonction, perfectionniste pour la bonne cause ; elle s'est toujours engagée à la recherche de solutions pragmatiques. Elle a œuvré à la satisfaction de ses partenaires et des propriétaires tout en défendant les intérêts de la collectivité. Dans les séances de projets, elle s'est taillée une réputation d'experte pour la prise et le suivi des procès-verbaux. A de multiples reprises, elle s'est vue féliciter pour la qualité de ces derniers. Dans son nouveau poste, elle pourra soutenir le Conseil communal tant par sa compétence professionnelle que par l'expérience acquise durant ces presque dix ans. Sa connaissance des affaires locales, sa sensibilité et sa chaleur humaine feront d'elle une interlocutrice privilégiée pour les habitants du village. Le Conseil communal remercie chaleureusement Madame Lopez pour son engagement pour la collectivité. Tous ses membres se félicitent de l'arrivée de Mme Luigia Lopez à son nouveau poste et se réjouissent de poursuivre la collaboration.

Avec le départ de Madame Lopez et de Monsieur Yerly, votre Conseil communal changera de visage dans les prochaines semaines et intégrera deux nouvelles personnes.

Dernière minute avant la mise sous presse

J'ai le plaisir de vous présenter nos deux nouveaux Conseillers communaux. Suite aux démissions mentionnées ci-avant, les deux premiers viennent ensuite ont accepté leur élection. Je les félicite et les remercie de s'engager pour la collectivité. Il s'agit de :

- la liste ecAS (entente communale, Amis et Sympathisants) - Monsieur Jean-Philippe Rosset, 55 ans, brevet de notaire, notaire à Fribourg, membre de la Commission d'Urbanisme de Neyruz depuis 2011
- la liste Socialiste et Ouverture - Madame Catherine Guillaume Girard, 56 ans, juriste, Vice-Présidente de la société coopérative d'habitation de la Neyruzienne, membre de la Commission d'Urbanisme de Neyruz depuis 2006.

Ils se présenteront personnellement lors de l'Assemblée communale du 23 mai.

Martial Wicht

■ Soirées - La Table ouverte du mardi

Afin de favoriser les échanges entre les citoyens et les Autorités, une soirée mensuelle d'échange est mise sur pied. Ces rencontres se tiendront à la maison communale ou ailleurs selon les circonstances ou les besoins. Des thèmes récurrents seront abordés ou des sujets ponctuels en fonction de la situation.

Ces soirées seront tenues tous les troisièmes mardis de chaque mois. Le premier sujet sera le point sur la révision générale du PAL ainsi que l'information sur les projets en cours. La première Table ouverte se tiendra le mardi 16 mai 2017 dès 19h00 à la maison communale. Soyez les bienvenus !



■ Inauguration Allée Jean-Tinguely

Après l'inauguration des Voies Tinguely en octobre 2016, les Autorités communales ont rendu une seconde fois hommage à l'Artiste Jean Tinguely en cette année commémorative par l'inauguration, le samedi 10 décembre 2016, d'une Allée à sa mémoire.

La mutation du Chemin de la Gare en l'Allée Jean-Tinguely a nécessité des travaux majeurs qui se termineront au printemps 2017. Les transformations opérées permettent de sécuriser les piétons et apporter une nouvelle concrétisation au concept communal de mobilité douce ainsi qu'une valorisation de l'accès à notre gare CFF. Cette Allée offrira également une nouvelle image du



centre du village notamment par la mise en lumière du magnifique panorama des Préalpes.

Pour marquer cet événement exceptionnel, les Autorités communales ont organisé des visites commentées du site par les responsables du chantier ce qui a permis de découvrir cette magnifique estacade qui surplombe la voie ferrée. Au son des fifres et tambours de la Bertholdia de Fribourg, les nombreux visiteurs présents ont écouté avec attention les orateurs de la matinée en la personne de Mme Marie Garnier, Conseillère d'Etat ainsi que les personnalités politiques et cantonales. St-Nicolas a également participé à cette fête en distribuant des biscuits. Par les animations organisées à l'occasion de cet événement, la Commission de l'énergie a tenu un stand d'information sur le thème « Economie de chauffage ». Les visiteurs ont également pu découvrir de magnifiques véhicules prêtés pour l'occasion par des privés allant d'une De Dion Bouton de 1922 au dernier véhicule électrique acquis par la commune pour le service édilitaire.

A l'issue de la partie officielle, les participants à cette matinée se sont rendus au restaurant de la Chaumière pour passer un moment convivial autour d'un apéritif offert par la commune.

■ Promotion civique

Tous les ans, le Conseil communal a le plaisir d'inviter à une rencontre les jeunes qui ont obtenu leur majorité civique. L'année 2016 a vu 34 jeunes neyrusiens fêter leur 18^{ème} anniversaire.

La réception a eu lieu le samedi 19 novembre 2016 à laquelle ont participé 11 jubilaires accompagnés de Monsieur le Syndic Martial Wicht, ainsi que de 3 Conseillers communaux Mme Marie Claire Pasquier, Mme Murielle Roos Bovey et M. Dominique Yerly.

Une visite surprise avait été annoncée et c'est aux Chemins de fer du Kaeserberg que jeunes et moins jeunes sont allés passer un moment convivial. Après ces instants magiques de retour en enfance et d'un tour de Suisse en miniature, le temps était venu de se restaurer. C'est donc tout naturellement au restaurant de l'Aigle Noir que tous se sont retrouvés pour un bon repas.

■ Le point sur les projets en cours

Allée Jean-Tinguely

Le calendrier du projet est respecté. La route sera définitivement ouverte au trafic vers fin avril. Toutefois, les couches de finition de la route ne seront pas posées avant le passage des camions devant évacuer les matériaux de terrassement du Clédard. Les projections financières démontrent que le budget est respecté, malgré les imprévus notamment dus et exigés pour la sécurité ferroviaire. Différents travaux de finition resteront à terminer au-delà de la fin avril.

A noter que les travaux n'ont provoqué ni accidents ni incidents majeurs tels que les vibrations craintes auraient pu provoquer sur les immeubles voisins.

Par ailleurs, cet ouvrage tient ses promesses tant en termes de confort pour les usagers que d'esthétique. Evidemment, il s'agit là de la première pièce d'un ensemble d'aménagements urbains qui devra être complété dans les prochaines années. Dans un futur plus ou moins proche, s'intégreront à cet espace, l'aménagement de la place de la Gare, le passage sur la ligne CFF, la liaison de la place de la Gare à la place de l'Eglise ainsi que la liaison entre le carrefour de la route d'Onnens-Allée Jean-Tinguely, vers l'école. Relevons également que le projet de traversée du village doit se réaliser en commun avec le canton. Il comptera parmi les aménagements



d'importance pour la mobilité douce.

Aux riverains, je réitère, au nom des Autorités et des entreprises qui ont œuvré sur ce projet, toute ma gratitude pour leur compréhension et leur patience durant la période des travaux. Ce ne fut pas toujours facile, mais ce fut un projet complexe dans un environnement difficile qui finalement donne une nouvelle dimension au cœur de notre village.





Allée des Cheminots

Depuis quelques mois, en apparence, rien ne semble bouger, mais dans les coulisses beaucoup de travail a été effectué. Tout d'abord, la procédure de mise à l'enquête de la route est terminée ce qui est un préalable à sa construction. En préambule, la commune devait obtenir des riverains la jouissance du bienfonds de la moitié de la route sur la partie EST ; c'est aujourd'hui chose faite. De plus, l'autre moitié de la route étant propriété des CFF, ces derniers ont accordé l'usage public de cette bande de terre également indispensable à la construction de la route.

Le plus complexe dans ce projet, c'est le passage sous la ligne CFF à côté du passage sous voies. Un forage d'un mètre de diamètre est nécessaire pour passer le collecteur d'eaux usées ainsi que d'autres services. Pour réaliser le forage, une fosse au SUD de la ligne CFF, sur le terrain de la ferme, est nécessaire. Ainsi, son propriétaire doit donner son accord. Une fois le projet finalisé, une autorisation des CFF est nécessaire, puis la mise à l'enquête comme pour tous les travaux sera effectuée. A l'heure où ces lignes sont écrites, les différentes étapes ont été franchies avec succès. Ne reste à finaliser que les plans et à procéder à la mise à l'enquête. Par conséquent, dans les prochaines semaines les travaux pourront reprendre avec notamment l'interconnexion des conduites faisant l'objet des demandes de crédit soumises à l'Assemblée communale.

Clédard, constructions des immeubles résidentiels

Au début du mois de mai, commenceront les travaux de terrassement des immeubles résidentiels sur le terrain de

ANURA SA. Comme chacun peut l'imaginer, un important trafic de camions sera perceptible sur l'Allée Jean-Tinguely, pour une durée de deux à trois mois.

Nous serons attentifs pour que ceux-ci provoquent le moins de nuisances possibles pour les riverains et les usagers de l'Allée Jean-Tinguely. Toutefois, le nombre de mouvements est donné par l'importante masse de matériel à évacuer.

Centrale photovoltaïque

Le quartier du Clédard favorise les énergies renouvelables. Tout d'abord, la chaleur proviendra du chauffage à distance mis en développement sur le territoire communal. Ensuite, les toits seront recouverts de panneaux photovoltaïques de façon à produire l'énergie électrique pour le site ainsi que pour les bâtiments scolaires et communaux. Neyergie SA, la société communale qui exploite le chauffage à distance, est au bénéfice d'une servitude sur les toitures afin d'y installer ces panneaux. L'étude d'un projet pilote en collaboration avec le Groupe E est à l'étude, celui-ci prévoit que les citoyens de Neyruz puissent participer au financement. De plus amples informations seront disponibles prochainement.

Révision générale du PAL

La commission PAL a siégé deux fois depuis le début 2017. Tout d'abord, elle a pris connaissance des dernières règles de la confédération et du canton en matière d'aménagement du territoire. Elle a également travaillé sur la définition des zones, particulièrement sur l'étendue de la zone village et le classement respectivement déclassement de zones. Un des aspects importants qui sera abordé concerne le plan des énergies qui fait partie de ces nouvelles règles, particulièrement la mise en œuvre des recommandations de la conférence des directeurs cantonaux de l'énergie – MoPEC (Modèle de prescriptions énergétiques des cantons). A ce sujet, les résultats de la votation du 21 mai prochain seront importants pour connaître l'orientation énergétique du pays. Toutefois, les recommandations du MoPEC ne sont qu'indirectement soumises au résultat de la votation.

A ce jour, la commission PAL n'a pas formalisé les résultats de son travail. Les Tables ouvertes du mardi permettront d'expliquer dans un environnement détendu la stratégie retenue, ses implications, ses opportunités et ses risques. La première se tiendra le 16 mai dès 19h00 à la Maison communale.

■ Neyruz à l'honneur lors du Festival des Roses 2017 à Estavayer-le-Lac

Notre commune sera largement représentée au Festival des Roses 2017 à Estavayer-le-Lac puisque la Cordiale, la Chanson du Moulin ainsi que l'EMJ seront en concert.

Le Conseil communal sera également de la fête, notamment avec une allocution de notre Syndic.

Neyruz prendra part également au concours du plus beau massif de roses. Le métal et sa rudesse seront pour l'occasion associés à la finesse de la rose. Les trois artistes des voies Tinguely seront présents avec des œuvres représentant, à partir de la ferraille, la délicatesse des roses.

Tous les artistes et artisans neyruziens sont cordialement invités à présenter leur savoir-faire, sous réserve que leur talent s'exprime sous le thème de la rose.

Deux possibilités s'offrent à eux. Les artisans peuvent tenir un stand pour commercialiser leurs produits et les artistes peuvent exposer leurs réalisations dans la cantine mise à disposition de la commune « hôte d'honneur ».

Venez nombreux admirer la rose sous toutes ses couleurs et toutes ses formes, en particulier :



Le samedi 14h Aubade de la Cordiale

Le dimanche 10h Messe chantée par La Chanson du Moulin

11h Réception et Apéritif animés par l'EMJ et la Chanson du Moulin

14h « Jean Tinguely, citoyen de Neyruz et du monde »

Conférence de Jacques Deschenaux ancien journaliste à la télévision romande.

Pour plus de détails, toutes les informations sont disponibles sous www.festivaldesroses.ch

Martial Wicht

■ 2 – Enseignement obligatoire

■ Carnaval 2017 : merci !

Le succès a à nouveau été au rendez-vous pour la deuxième édition du Carnaval neyruzien, le 24 février dernier. Quel plaisir de constater qu'une frange importante des villageois était de la partie ! Merci à toutes celles et ceux qui ont contribué à l'organisation et à la réussite de la manifestation. Un merci particulier à vous, chers enfants, enseignants, membres de la Commission scolaire et bénévoles qui avez mis tout votre cœur à l'ouvrage afin d'offrir un magnifique Carnaval aux Neyruziennes et Neyruziens.

Katiuscia Sansonnens-Cherubini



photos © Terrapon photo à Omens



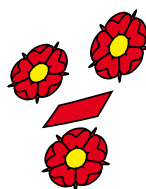
■ 3 – Culture

■ Les armoiries de la commune de Neyruz

Un de nos citoyens Monsieur Michel Fiaux a consacré du temps à diverses recherches sur le sujet des origines et de l'interprétation à donner aux trois roses rouges qui ornent les armoiries de la Commune de Neyruz.

Son précieux travail et le résultat de ses recherches peuvent être consultés sur le site internet communal www.neyruz.ch en suivant le menu portrait/histoire.

Merci à lui pour cette excellente initiative !



■ Septante ans, ça se fête et ça se foot !

1947, une sacrée année de football. Johan Cruyff, Jean-Michel Larqué ou encore le club historique du Steaua Bucarest : tous sont nés cette année-là. À plus petite échelle, le FC Neyruz voit aussi officiellement le jour. Et cela fait 70 ans que cela dure...

Et si en 2001, le FC Neyruz fusionne avec des clubs alentours pour former le FC Sarine-Ouest, il n'en a pas perdu pour autant son identité et son histoire. En cette année anniversaire, ce sont 143 Neyruziens qui jouent au ballon sur les différents terrains du FC Sarine-Ouest. Le football est bel et bien ancré dans les mœurs des « Ecureuils ».

Mais revenons à nos moutons. Enfin, à nos ballons ! Le FCN fait désormais partie des meubles dans la commune, et une célébration digne de ce nom s'imposait. Septante ans, ça se fête !

Il y en aura pour tous les goûts

Que l'on soit un grand renard des surfaces, un simple amateur de football ou même un véritable pied carré : tout le monde y trouvera son compte. Pas besoin de connaître « Zizou » pour participer aux festivités.

Le vendredi 2 juin prochain, le FC Neyruz propose un souper de soutien. Si vous savez cogner vos verres pour trinquer, si vous aimez manger un bon repas en compagnie amicale et musicale, cette soirée est faite pour vous. Le FCN, l'Aigle Noir et les Waiters vous attendent pour faire la fête !

Le lendemain, place à la relève. Pendant que les plus âgés récupéreront des péripéties de la veille, les jeunes pépites du canton se défouleront au Stade des Simon. Le samedi est effectivement dédié à la journée finale des juniors F. Alors venez soutenir les futurs talents fribourgeois !

Enfin, après les juniors, des loustics un peu plus âgés prendront place sur le terrain des Simon : le dimanche, un tournoi populaire est au programme. Du football



1949 – 1950 (Premier maillot du FCN)

champagne, des déguisements fous et une fiesta d'enfer : la ribouldingue sera au rendez-vous ! N'hésitez pas à inscrire une équipe ou simplement à venir vous amuser en notre compagnie. Pas de soucis, le lendemain, c'est férié !

Évidemment, samedi comme dimanche, la restauration est servie tout au long de la journée et les bars sont ouverts ! Du coup, plus aucune excuse : le FC Neyruz célébrera son septantième anniversaire à tes côtés, d'une manière ou d'une autre. Vive le FCN et vive le football !



70^{ème} anniversaire FC Neyruz

2 juin 2017
SOUPER DE SOUTIEN
Music Live avec "Les Waiters"
Bar des Pèdzes
Salle communale de l'Aigle Noir
Menu à 70.-
Apéro offert dès 18h30

4 juin 2017
TOURNOI À 6 POPULAIRE
Grillades Raclette Paëlla
Ambiance DJ
Stade des Simon
40.- par équipe
min. 2 joueuses ou
min. 2 joueurs de -12 ans par équipe

3 juin 2017
JOURNÉE FINALE JUNIORS F
Restauration toute la journée
Stade des Simon
Venez encourager les jeunes talents!

1947 2017
FC NEYRUZ

Inscrivez-vous! (jusqu'au 15 mai 2017)
076 445 32 86
70eme@fcneyruz.ch

■ Commission d'Animation Villageoise

La Commission précitée – CAV – est composée de bénévoles qui souhaitent mettre en commun leurs opinions, leurs projets et leurs compétences pour créer des événements ouverts à tous. Le but à atteindre est de favoriser des rencontres visant à une meilleure intégration des habitants du village.

Suite à plusieurs démissions durant l'année 2016, l'effectif de cette Commission est présentement insuffisant.

Nous invitons donc les habitants de Neyruz à rejoindre ce groupe où ils pourront vivre de bons moments de convivialité. Toute personne intéressée est priée d'appeler le 026 916 15 50 ou d'adresser un message à neyruz@neyruz.ch.

Le Conseil communal tient à remercier toutes les personnes qui ont œuvré jusqu'à ce jour au sein de cette Commission. Grâce à elles, nos habitants ont pu partager de beaux moments de rencontres et de fraternité.

La CAV.....Annoncez-vous !

Marie Claire Pasquier

■ 4 – Coordination opérationnelle

■ Une page se tourne

Le 30 avril 2017, je termine mon mandat de Conseillère communale. Cependant, je reste aux côtés du Conseil communal et au service de la collectivité publique dans le cadre de la nouvelle fonction que j'occuperai dès le 1^{er} mai prochain comme collaboratrice communale, chargée d'accueil et coordinatrice administrative. J'adresse mes sincères remerciements au Conseil communal pour la confiance qu'il m'accorde.

Résumer en quelques lignes l'impressionnant bagage de Conseillère communale que j'emmène après un peu plus de 9 ans me serait bien difficile, mais je peux facilement exprimer l'immense plaisir que j'ai eu à participer à la vie politique communale durant ces années. Avoir hérité, le 1^{er} janvier 2008, d'un dicastère aussi technique et procédurier que celui des constructions, m'a bien valu quelques appréhensions, mais apprivoiser lois et règle-

ments pour les appliquer à la complexité des dossiers fut une passionnante expérience !

A travers vos projets de construction, le visage de notre village s'est petit à petit transformé et de nouveaux citoyens sont venus s'y installer pour intégrer ce cadre de vie si plaisant. En traversant Neyruz, je suis ravie de voir que les projets réalisés durant ces dernières années portent l'empreinte d'un Conseil communal qui tient compte d'abord des intérêts de la collectivité publique. Ces intérêts s'illustrent par l'intégration de réseaux de mobilité douce, d'énergies renouvelables et d'une vision à long terme de l'aménagement dans son ensemble allant au-delà de la construction des objets à proprement dit.

Une page se tourne, mais une nouvelle se profile déjà en laissant paraître de nouvelles et bien belles aventures...

Luigia Lopez

■ 5 – Affaires sociales

■ La commission d'entraide

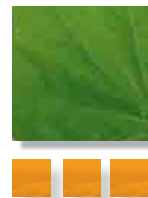
La commission d'entraide s'est reformée au début de l'année. Elle se compose actuellement de Catherine Guillaume Girard, Sabine Roth, Christian Genoud, Joachim Friboulet et Murielle Roos Bovey. La commission s'est donnée pour buts de promouvoir la solidarité, l'entraide et le partage auprès de la population, en apportant une aide aux personnes mais aussi en prévoyant des activités ponctuelles à thèmes. Ce deuxième axe est actuellement en cours de création. Les services proposés consistent en des conseils et des visites, de l'écoute,

mais également la livraison de repas à domicile et le transports de personnes.

Repas à domicile

Le service des repas à domicile a été mis en place en 2002. Durant ces quinze années, ce sont plus de 23'500 repas qui ont été livrés par l'équipe de bénévoles.

En 2016, une vingtaine de Neyruziens ont bénéficié de 1877 repas confectionnés par l'équipe de cuisine du Home St-Martin à Cottens.



A la fin de l'année passée, quatre personnes ont souhaité mettre un terme à leur activité de bénévoles. Certains d'entre eux ont contribué à la création et à la mise en place de ce service. C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons échangé quelques anecdotes lors de l'apéritif des bénévoles du mois de janvier, avant de prendre congé de Monique Gendre, Michel Hermann, Jean-Claude Chatagny et Yvano Kopp.

Nous leur adressons de chaleureux remerciements pour leur engagement auprès de la population neyruzienne et nous leur souhaitons encore beaucoup d'instant de bonheur et de pouvoir les savourer pleinement.

Nous profitons de ces lignes pour souhaiter la bienvenue à Jeanine Boschung, Jean-Luc Dolder, Joseph Emmenegger et André Mettraux qui ont rejoint l'équipe en début d'année !

Transport de personnes

La Commission d'entraide a remis sur pied le service de transport de personnes. Ce service s'adresse à des personnes momentanément atteintes dans leur mobilité, et qui auraient besoin d'un transport ne nécessitant pas de véhicule adapté. Pour toute demande de ce genre, vous pouvez vous adresser à l'administration communale.

Rappel - Evaluation des besoins en places d'accueil extrafamilial

Les communes ou associations de communes sont tenues de mener, tous les 4 ans, une évaluation des besoins en structures d'accueil extrafamilial (art. 6 Loi sur les structures d'accueil extrafamilial de jour). Cette évaluation

porte sur le nombre et le type de places d'accueil extrafamilial nécessaires pour couvrir les besoins.

Le formulaire a été adressé au mois de mars aux familles de la commune ayant un ou des enfants en âge préscolaire et en âge de scolarité infantile et primaire.

L'objectif de ce questionnaire est de recueillir des informations sur vos besoins en places d'accueil pour vos enfants de 0 à 12 ans.

En vue d'obtenir une représentativité suffisante des besoins des familles neyruziennes, **le délai de retour des questionnaires a été prolongé jusqu'au 2 juin 2017.**

Pour celles et ceux d'entre vous qui ne l'auraient pas encore fait, nous vous serions reconnaissants de nous retourner le questionnaire dûment rempli par mail ou par courrier à l'administration communale :

- À déposer dans la boîte aux lettres de l'administration communale
- Par courrier : Administration communale, Rte de Romont 4, Case postale 11, 1740 Neyruz
- Par mail : neyruz@neyruz.ch (le fichier peut être téléchargé sur le site de la commune)

Votre contribution à cette enquête est importante, puisqu'elle nous permettra d'évaluer les besoins spécifiques pour vos enfants. Le Conseil communal compte sur votre participation et vous remercie de votre précieuse collaboration.

Murielle Roos Bovey

■ 6 – Edilite, sécurité et protection de la population

■ L'édilité à Neyruz

Il est important, de temps en temps, de s'arrêter un instant et de relever le travail et l'engagement de notre personnel communal, en particulier dans le cadre de cet article, du personnel édilitaire.

Trois personnes gèrent, en collaboration avec votre serviteur, la conciergerie des bâtiments communaux, la gestion des compacteurs et de la déchetterie, la tailles des arbres sur la propriété communale, la gestion du

cimetière, l'organisation du réseau d'eau, l'écoute des doléances, propositions et vœux de la population et enfin l'entretien des routes, allant du déneigement au diagnostic de l'état général de notre réseau routier en passant par le colmatage des fissures, le nettoyage et la remise en état des grilles, etc... Vous le constatez, la tâche est immense et variée, exigeant ainsi diverses compétences.

Gilbert Defferrard, Patrick Henchoz et Ramiro Augusto Vieira Aranda sont les chevilles ouvrières de l'équipe édilitaire au service de la population, de manière constante



M. Ramiro Vieira



M. Gilbert Defferrard



M. Patrick Henchoz

et efficace. Ils offrent ainsi une belle image de notre commune, propre, attractive et conviviale. Une marque de gentillesse ou un geste de salutation envers ces personnes sont autant de simples manifestations de vous tous, chers citoyens de Neyruz, les remerciant du travail accompli et reconnaissant leur engagement.

Deux équipes méritent encore des remerciements. Il s'agit de celle des dames de nettoyage des locaux communaux, sous la responsabilité de Gilbert Defferrard, et l'équipe qui œuvre à la déchetterie dont la responsabilité incombe à Patrick Henchoz. Ces personnes méritent votre reconnaissance car elles mettent tout en œuvre pour vous assurer un service optimal dans le respect de l'écologie et des lois qui nous gouvernent.

Ensemble, nous sommes plus forts et solidaires. Sachons reconnaître et remercier toutes les personnes qui participent au bien vivre de vous tous, de nous tous.

Héribert Dousse

■ ORCOC Sarine-ouest ?

Organe communale de conduite

« Des catastrophes arrivent. Puis, elles sont arrivées. Et on passe à autre chose »

Cette citation d'Hubert Reeves, astrophysicien canadien, ne tient pas compte des grandes blessures profondément ancrées, parfois durant plusieurs générations. Certes l'émotion vive d'un pays ou de la planète toute

entière comme lors du tsunami en Thaïlande ou du tremblement de terre en Haïti, s'estompe rapidement. Mais localement, l'oubli est difficile et les marques tant sur la nature que sur les humains, nous rappellent sans cesse aux douleurs des événements. Souvenons-nous simplement de « Lothar » en 1999.....

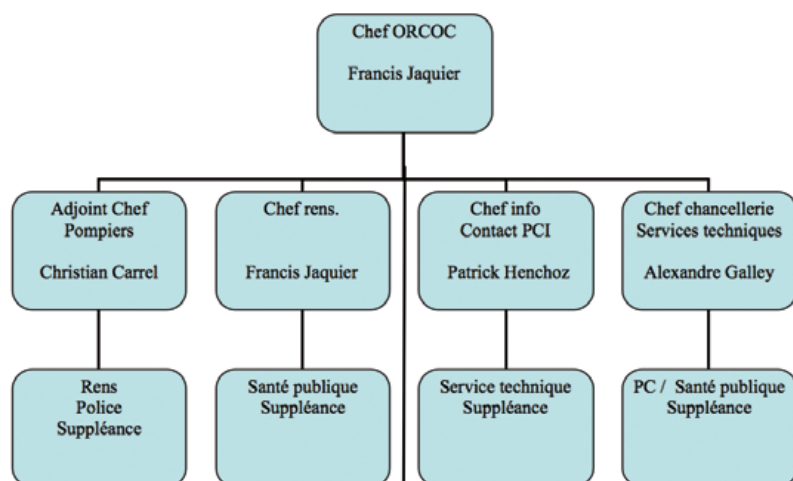
Il est possible d'éviter les catastrophes, au mieux nous sommes capables d'atténuer leurs impacts en fonction du type d'événement. Si nous ne pouvons éviter de tels drames, pourquoi avoir un **organe de conduite** ? Que pourrait-il bien nous arriver, dans nos belles communes de Sarine-ouest ?

L'organe de conduite (ORCOC) a pour mission d'effectuer une analyse des risques et de l'actualiser, de préparer des plans d'engagement en cas de catastrophe et de conduire les moyens nécessaires si malheureusement un événement devait survenir. Le plus important est de tisser des liens avec tous les partenaires afin de générer un esprit fort et solidaire dans notre région. Seul cet esprit permettrait de surmonter ensemble une crise. Bien évidemment, les plans d'engagements sont utiles et permettent de gagner un temps précieux. Une analyse de risques la plus pertinente possible permet d'anticiper au mieux une situation de crise. Les aspects humain et émotionnels sont une énergie dans ce genre de situation, qui fera se relever une région des pires événements imaginables.

Ce travail est le fruit de toute une équipe compétente et dévouée à la tâche qui a à cœur d'œuvrer dans le cadre de la protection de la population et de s'engager pour vous.

En cas de catastrophe, une phase de chaos est inévitable. Notre objectif est de la rendre la plus courte possible. Le risque le plus probable aujourd'hui est une rupture de l'approvisionnement de l'énergie électrique, un BLACKOUT ! Nous pourrions être plusieurs jours sans aucun courant électrique. Je vous laisse faire votre propre analyse de la situation, juste pour votre foyer. Penser au pire est notre devoir afin de vous permettre de vivre sereinement dans notre magnifique région.

Francis Jaquier
Chef ORCOC Sarine -ouest



■ 7 – Eaux

Quelques mots pour vous informer des différents travaux prévus dans mon dicastère.

En effet, l'année 2017 est principalement placée sous le signe de l'assainissement. Tout d'abord, nous allons profiter de la pose d'un tapis phono-absorbant sur la route cantonale pour changer la conduite d'eau potable ainsi que la mise en séparatif des eaux usées. Ces travaux qui consistent à changer toute la conduite, c'est-à-dire environ 1 kilomètre et demi, se feront en plusieurs étapes.

Le premier tronçon réalisé partira du pont CFF jusqu'à la route de la Charrière dont il est également prévu de déplacer la conduite d'eau potable. Nous allons aussi remplacer l'alimentation en eau potable des immeubles sis à l'Allée Jean-Tinguely et à l'Impasse du Clédard, réaliser le bouclage du réseau d'eau potable entre la Place de l'Eglise et la route de la Charrière.

En ce qui concerne les eaux claires et les eaux usées, il est prévu la reprise des eaux de la route cantonale et de la route d'Onnens, des immeubles actuels de l'Allée Jean-Tinguely, de l'Impasse du Clédard, de la Place de la Gare ainsi que les liaisons du carrefour de la route cantonale à l'Allée des Cheminots. Nous profiterons du déplacement de la conduite d'eau potable de la route de la Charrière pour mettre cette dernière en séparatif. Le nouveau quartier du Clédard sera également mis en séparatif.

Comme vous pouvez le constater, il va y avoir encore quelques travaux dans la commune. Nous sommes conscients des désagréments engendrés et tenons à vous remercier d'ores et déjà de votre compréhension. La qualité de notre eau est pour nous une préoccupation de chaque instant. En réalisant ces travaux, nous améliorons ainsi notre réseau pour mieux vous servir.

Petit rappel à l'intention des heureux possesseurs d'une source d'eau.

Si les personnes louant les appartements sont des tiers et non des personnes de la famille du propriétaire, celui-ci est considéré comme distributeur d'eau potable.

À ce moment-là, il doit :

1. S'annoncer à la commune ;
2. Faire deux prélèvements par année selon la directive qui doivent être analysés à notre laboratoire du SAAV ;

Extrait des directives

TARIFS DES PRINCIPAUX PROGRAMMES D'ANALYSE DES EAU Version 2.0

Paramètre	Prix	Eau potable					Baignade	
		27A-001	27A-005	27A-002	27A-041	27A-004	27D-002	27D-001
Couleur	5.50	X						
Turbidité	15.40	X	X	X				
Conductivité électrique	11.00	X	X	X		X	X	
Dureté totale	33.00	X						
Ammonium	33.00	X		X				
Nitrate	33.00	X		X				
Nitrite	33.00	X						
Consommation en KdM ₂	35.00			X		X		
Urée	35.00						X	
Préparation échantillon	44.00	X	X				X	
Germs aérobies mésophiles	11.00	X	X		X	X	X	X
Escherichia coli	27.00	X	X		X	X	X	X
Enterococcus	27.00	X	X		X	X	X	X
Classes de qualité	11.00				X	X		X
Montant total :		262.90	125.40	161.90	99.00	158.40	202.40	176.00

Les principaux programmes

27A-001 **Potabilité**: analyses chimiques et microbiologiques standards pour contrôler si l'eau est potable.
 27A-002 **Chimie**: programme d'analyses lorsque seule la composition chimique est recherchée.
 27A-041 **Microbiologie**: programme d'analyses lorsque seule la qualité microbiologique est recherchée.
 27A-005 **Raccourci**: programme permettant de suivre les variations éventuelles d'une eau connue.
 27A-04 **Raccourci + nitrate**: contrôle des variations éventuelles d'une eau connue et suivi de la teneur en nitrate.
 27D-002 **Eau de piscine**: contrôle de la qualité microbiologique et chimique des eaux de piscine.
 27D-001 **Eau de baignade (plages)**: contrôle de la qualité microbiologique des eaux de baignade (classe de qualité A à D).

Suivre le lien :

www.fr.ch/saav/fr/pub/securite_alimentaire/eau_potable.htm

(les frais d'analyses sont à la charge du distributeur). Les directives peuvent être obtenues sur demande à l'administration communale ;

3. Informer les locataires et la commune de la qualité de sa distribution d'eau potable ;
4. Aviser la commune et le SAAV en cas de pollution ;
5. Prendre les mesures adaptées en cas de pollution.

La commune doit :

1. S'assurer que le distributeur fasse les analyses et lui transmette les résultats ;
2. S'assurer qu'il n'y est pas d'interconnexion entre le réseau privé et le réseau communal ;
3. Veiller à ce que le distributeur prenne les mesures adaptées en cas de pollution ;
4. Informer la population concernée dans le cas d'une pollution.

Pour simplifier ce processus, nous vous proposons de procéder pour vous aux prélèvements de l'eau et de la faire analyser. Pour en savoir plus sur la manière de faire et les frais qui en découlent, vous pouvez appeler le bureau communal qui vous renseignera.

Bernard Kolly

■ 8 – Constructions et développement durable

La rubrique dévolue à ce dicastère dans la dernière édition de l'Écureuil faisait brièvement allusion aux difficultés croissantes rencontrées à concilier des exigences croissantes sur le plan professionnel et celles liées à la charge de ce dicastère des constructions, du patrimoine et du développement durable. L'augmentation de la fréquence de mes déplacements, particulièrement à l'étranger, occupait de plus en plus de temps, temps qui commençait à manquer afin d'assumer mes fonctions de Conseiller avec le soin et l'attention nécessaires. La confirmation le 30 mars dernier de l'acquisition de l'entreprise pour laquelle je travaille par une multinationale va sans nul doute accélérer le rythme des changements et entraîner dans la foulée un lot de nouveaux défis à relever. Connaissant trop bien l'intransigeance propre au domaine professionnel, j'étais donc contraint de prendre, totalement à contrecœur, la difficile décision de remettre ma démission de Conseiller communal.

Une page se tourne mais je m'en voudrais de le faire sans remercier en premier lieu tous les citoyens qui m'ont témoigné leur confiance en m'élisant et bien sûr toutes les personnes qui m'ont accompagné dans cette aventure au cours des 12 derniers mois. Les membres du Conseil communal m'ont toujours apporté le soutien nécessaire et la collaboration y a toujours été ouverte et franche – un état d'esprit que je n'oublierai pas.

Un merci particulier au personnel de l'administration et de la voirie. Leurs connaissances approfondies des dossiers, particulièrement dans le domaine des constructions, ont été une aide précieuse aussi bien dans ma phase de mise en route que par la suite. Je tiens à relever aussi l'ouverture, la gentillesse et la disponibilité dont toutes ces personnes ont fait preuve en toutes circonstances.

Cette année passée à siéger au sein de cet exécutif m'a aussi permis de me rendre compte du très haut niveau

d'engagement de ce groupe de personnes pour le bénéfice de la collectivité. Les importants projets en cours et ceux qui sont encore en gestation ne pourront être menés à bien que par une équipe soudée et motivée, ce qui est le cas actuellement. J'ose espérer que cet enthousiasme à œuvrer pour le bien de la collectivité sera pleinement respecté et soutenu par une large majorité de la population Neyruzienne dans les années à venir.

Je termine en souhaitant plein succès à mon successeur, au Conseil communal dans sa nouvelle composition et à toute l'équipe étendue de l'administration qui œuvrent chaque jour et sans relâche afin que Neyruz demeure l'endroit où il fait bon vivre.

Dominique Yerly





ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

La forêt, royaume des amphibiens

Nous connaissons la forêt pour sa production de bois, sa protection contre les avalanches ou les chutes de pierres ou encore comme espace de détente. Désormais, elle perfectionne également son accueil en faveur des amphibiens grands amateurs de sous-bois. Il faut savoir que la majorité de ces derniers passent la plus grande partie de l'année en forêt et se déplacent uniquement à la fin de l'hiver pour leur reproduction vers une zone humide. Après un court séjour en milieu aquatique, ils repartent dans leurs quartiers forestiers.



Sonneur à ventre jaune (photo : A. Aebischer)

Sous l'impulsion d'un programme fédéral de promotion de la biodiversité, de nombreux biotopes ont été révalorisés ou aménagés en forêt. Les sites les plus favorables se trouvent dans les zones déjà humides. La création de conditions propices aux amphibiens peut donc être développée de manière souvent très simple. Les propriétaires forestiers entreprennent alors les interventions nécessaires à leur mise en valeur. Il s'agit principalement de coupes d'éclaircies afin d'améliorer l'ensoleillement et de procurer ainsi la chaleur nécessaire au développement des œufs et autres têtards. Certains travaux de génie civil sont encore réalisés par la creuse de bassières et de petits plans d'eau.



Grenouille rousse (photo : A. Aebischer)

La conservation de vieux arbres et de bois mort sur ces sites apporte encore plus de diversité biologique au lieu. Ces concentrés de nature offrent alors des conditions de vie favorables aux oiseaux, insectes et à la petite faune. Il n'est pas rare d'observer le bal des libellules au-dessus des plans d'eau ou d'entendre le croassement des grenouilles vertes.



Un panneau d'information est généralement installé à proximité du plan d'eau afin de présenter les espèces indigènes du lieu. Ces biotopes offrent la possibilité d'observer le développement des grenouilles et autres tritons et d'agrémenter nos promenades forestières au rythme de paysages bucoliques. Dans le 1^{er} arrondissement comprenant le district de la Sarine et le Haut-Lac, une dizaine de sites a été valorisée ces cinq dernières années. Ils font l'objet d'un suivi tant scientifique que technique afin d'observer leur évolution au niveau de la diversité en espèces et de s'assurer que les conditions favorables aux amphibiens perdurent. Ces entretiens périodiques sont réalisés par le personnel des équipes forestières des corporations.



Cette stratégie en faveur de la biodiversité en forêt rencontre un franc succès. La motivation des propriétaires forestiers n'y est pas étrangère non plus. De nombreux sites humides qui s'étaient au fil des ans reboisés sont à nouveau riches en espèces. C'est à n'en pas douter un bel investissement pour améliorer la qualité de notre environnement et une précieuse contribution au bien-être de notre société. Nous vous souhaitons de passionnantes observations !

Le clic utile www.fr.ch/snp/fr/pub/protection_des_especes.htm - www.karch.ch

Hauterive, février 2017

F. Schneider, chef du 1^{er} arrondissement forestier

Commissions communales

■ Commission de l'énergie



1^{er} plan de gauche à droite : Luigia Lopez, Catherine Marthe, Fabien Coursimault, Marie Claire Pasquier

2^{ème} plan de gauche à droite : Yvan Mandia, Jean-Luc Chapatte, Dominique Rolle, Samuel Hayoz

■ Commission financière



De gauche à droite : Stéphane Brodard, Patrick Leimgruber, Laurent Torche, Jean-Pierre Corpataux et Jean-Jacques Friboulet

■ Commission des naturalisations

La Commission des naturalisations a été créée en 2009 à la suite de l'adoption d'une nouvelle loi cantonale en la matière. En demandant la nationalité suisse, les requérants sollicitent par la même occasion le droit de cité de la commune d'habitation. Après avoir constitué le dossier d'enquête du demandeur, les autorités cantonales le transmettent à la commune. Il appartient alors à la Commission des naturalisations de recevoir le candidat pour un entretien dont le but est d'évaluer la motivation à devenir Suisse et l'intégration dans notre pays selon les lois fédérale, cantonale et communale. Les couples sont reçus individuellement et les enfants mineurs sont inclus dans la demande. Un jeune mineur peut faire sa propre demande dès l'âge de 14 ans. Le préavis de la Commission est transmis au Conseil communal, qui est l'autorité de décision pour la commune.

La Commission des naturalisations est constituée de 5 membres élus par l'Assemblée communale ainsi que de 2 membres issus du Conseil communal et désignés par ce dernier. La composition de la Commission des naturalisations pour la législature 2016-2021 a été avalisée le 1^{er} juin 2016. Ont été réélus Jean-Benoît Meuwly, Martine Leimgruber, Béatrice Genoud (membres de la Commission depuis sa création) et Khanh Pitteloud. Un nouveau



De gauche à droite : 1^{er} plan : Katuscia Sansonnens, Martine Leimgruber, Thi Nha Khanh Pitteloud, Béatrice Genoud

De gauche à droite : 2^{ème} plan : Rémy Gendre, Marie Claire Pasquier, Jean-Benoît Meuwly

membre a été élu en la personne de Rémy Gendre. Quant au Conseil communal, il a désigné comme représentantes Katuscia Sansonnens-Cherubini et Marie Claire Pasquier.

Le 6 septembre 2016, la Commission s'est constituée et a nommé sa présidente (Béatrice Genoud), sa vice-présidente (Katuscia Sansonnens-Cherubini), ses préposés aux procès-verbaux des entretiens (Jean-Benoît Meuwly et Khanh Pitteloud) ainsi que sa secrétaire (Martine Leimgruber).

La fréquence des demandes de naturalisation est fluctuante. Depuis sa création, la Commission a auditionné 34 personnes. La nouvelle législature est toutefois partie sur un rythme soutenu, pas moins de 11 personnes ayant déjà été reçues.

Béatrice Genoud

■ Commission scolaire

*« Tu me dis, j'oublie.
Tu m'enseignes, je me souviens.
Tu m'impliques, j'apprends. »*
Benjamin Franklin

Clap de fin pour la Commission scolaire

Dans le prolongement de l'introduction de la nouvelle loi scolaire et de son règlement d'application, la Commission scolaire sera remplacée par un Conseil des parents. Je profite de cet Ecureuil pour remercier toutes les personnes qui, au fil des ans, se sont pleinement investies dans la Commission scolaire afin d'offrir aux enfants de Neyruz un environnement propice à leur développement. Les nombreux projets qui ont vu le jour et les diverses tâches confiées à la Commission ont toujours été menés de manière réfléchie et avec pour unique objectif le bien-être des enfants. Les compétences et les qualités de ses membres méritent d'être soulignées et leur engagement salué.

Vu l'évolution de la société et les besoins de plus en plus complexes et diversifiés de la scolarisation, l'école est devenue un lieu de vie et d'échanges où l'enfant ne doit plus seulement apprendre, mais aussi se découvrir. Une citation d'Albert Einstein reflète très bien l'état d'esprit des projets développés par la Commission scolaire de Neyruz : « Tout le monde est un génie. Mais si vous jugez



De gauche à droite : 1^{er} plan : Carmela Grignoli Uldry – Katuscia Sansonnens – Laetitia Perrin – François Sprumont

De gauche à droite : 2^{ème} plan : Michel Pochon – Stéphanie Menoud – Catherine Kessler – Marie-Noëlle Eggertswyler – Emmanuelle Fleury

un poisson à ses capacités à grimper à un arbre, il passera sa vie à croire qu'il est stupide ». Nos projets sont novateurs, différents et stimulants. J'ose croire que cet esprit perdurera au sein du Conseil des parents.

Mais n'oublions pas que la vraie vie, c'est ça...

Bill Gates : « Les 10 choses que l'école n'apprend pas »

Règle 1 : la vie est injuste : habituez-vous !

Règle 2 : le monde se fout de votre amour-propre. Le monde s'attendra à ce que vous accomplissiez quelque chose AVANT que vous ne vous félicitiez vous-même.

Règle 3 : vous ne gagnerez pas 60,000 \$ par an en sortant de l'école. Vous ne serez pas vice-président en commençant, avec GSM et voiture de fonction fournis, avant d'avoir mérité, gagné ces privilèges.

Règle 4 : si vous croyez que votre professeur est dur avec vous, attendez d'avoir un patron.

Règle 5 : travailler dans une friterie n'est pas s'abaisser. Vos grands-parents avaient un mot différent pour ça : ils l'appelaient une opportunité.

Règle 6 : si vous gaffez, CE N'EST PAS LA FAUTE DE VOS PARENTS, arrêtez de chialer et apprenez de vos erreurs.

Règle 7 : avant que vous naissiez, vos parents n'étaient pas aussi ennuyants qu'ils le sont maintenant ! Ils sont devenus comme ça :

- en payant vos factures ;
- en nettoyant vos vêtements ;
- et en vous entendant répéter sans arrêt combien vous êtes bons et cools.

Ainsi, avant de sauver les forêts tropicales des parasites de la génération de vos parents, commencez donc par faire le ménage dans votre propre chambre et tout ce qui s'y trouve.

Règle 8 : votre école s'est peut-être débarrassée du système « gagnant-perdant », PAS LA VIE !

Dans certaines écoles, on a aboli les notes de passage et on vous donne autant de chances que vous voulez pour obtenir la bonne réponse. Ceci n'existe pas dans la vraie vie !

Règle 9 : la vie n'est pas divisée en semestres. L'été n'est pas une période de congé. Et très peu d'employeurs sont disposés à vous aider à VOUS ASSUMER, c'est votre responsabilité.

Règle 10 : la télévision n'est pas la « vraie vie ». Dans la vraie vie, les gens quittent le café et vont travailler. Si vous êtes d'accord, faites circuler, sinon, mettez-vous la tête dans le sable et prenez une grande respiration.

Katiuscia Sansonnens-Cherubini

s'est donnée pour buts de promouvoir la solidarité, l'entraide et le partage auprès de la population, en apportant une aide aux personnes mais aussi en prévoyant des activités ponctuelles à thèmes. Ce deuxième axe est actuellement en cours de création. Les services proposés consistent en des conseils et des visites, de l'écoute, mais également la livraison de repas à domicile et le transports de personnes.

Murielle Roos Bovey

■ Commission d'entraide

La Commission d'entraide s'est reformée au début de l'année. Elle se compose actuellement de Catherine Guillaume Girard, Sabine Roth, Christian Genoud, Joachim Friboulet et Murielle Roos Bovey. La Commission



De gauche à droite : Murielle Roos Bovey, Christian Genoud, Joachim Friboulet, Sabine Roth, Catherine Guillaume Girard.

POMPE A CHALEUR
 SOLAIRE
 MAZOUT-GAZ
 DOUCESSEUR
 DETARTRAGE
 AGREE SSIGE GAZ

F. BOVEY SA
CHAUFFAGE—SANITAIRE

Bureau: Les Thurlings 51, 1772 Grolley
 Atelier: Rte d'Onnens 46, 1740 Neyruz

Tél/Fax : 026/401 25 00
 Mobile : 079/276 57 80
 bovey.chauffage@bluewin.ch
 www.bovey-sanitaire-chauffage.ch

BF



Restaurant de l'Aigle-Noir

Tél. 026 477 13 98
 www.aiglenoirneyruz.ch



Coiffure-bio et massage
 Marie-Claude Schneuwly
 www.espacefeeling.ch

Rte des Simon 6
 1740 Neyruz
 Sur rendez-vous
 026/477.33.80

Espace Feeling



Chavaillaz Christian

Télématicien, Contrôleur
 Electricien diplômé

Avry-Bourg 7
 1754 AVRY

T: +41 26 534 09 58
 F: +41 26 534 09 85
 Natel: 078 711 86 96
 info@chcelectricite.ch

Câblage informatique
 Courant faible, Sécurité
 Paratonnerre, Contrôle
 Dépannage



créateur de solutions

internet • multimédias • marketing mobile

www.vector.ch



1916
 Pérolles 27
 Fribourg
 www.pompefunebresmurith.ch

En toute confiance

026 322 41 43
 Prévoyance obsèques
 Chapelle funéraire de Chantemerle



ART-TISONS
 TAILLEURS DE PIERRE

1728 Rossens
 026 / 411 92 22
 www.art-tisons.ch

Votre chauffage est
ÉLECTRIQUE ?
 Chauffer au bois est
ÉCOLOGIQUE.
 Nous avons la solution
ÉCONOMIQUE !



■ Où s'informer sur les thèmes relatifs à l'énergie...

Peu d'entre vous le savent certainement, mais il est possible de s'informer sur les thématiques relatives à l'énergie à moindre coût.

Pour tous ceux qui recherchent des informations pratiques, le premier pas consiste à visiter les sites internet des administrations concernées à savoir l'OFEN (Office Fédérale de l'Energie, www.bfe.admin.ch) au niveau de la Confédération et le Service de l'énergie de l'Etat de Fribourg (www.fr.ch/sde).

Sur le site de l'OFEN par exemple, vous y trouverez des rapports, des études classées par thème (énergies fossiles, force hydraulique, énergies renouvelables, etc...), ainsi que les dispositions législatives et les aides financières disponibles. La politique énergétique de la Confédération y est également détaillée. L'organe de l'OFEN pour promouvoir l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables est Swisssenergie (www.swisssenergie.ch). Vous pourrez y télécharger un très grand nombre de guides pratiques. Nous pouvons aussi vous signaler le blog de l'OFEN (energieaplus.com), son adresse Twitter (@BFEenergia) pour l'information en direct et la publication officielle de l'OFEN « Energeia » publiée six fois par année et également consultable sur le site.

Le site du Service de l'Energie (Sde) du canton de Fribourg reprend les mêmes thématiques au niveau cantonal. Mais, on y retrouve aussi des informations plus pratiques sous forme de brochures à télécharger telle que « Economiser de l'énergie et de l'argent » ou « L'efficacité énergétique dans le ménage ». On y retrouve aussi les campagnes du moment menées par le canton de Fribourg.

Mais, aussi, n'oublions pas le site de notre commune qui renferme également un bon nombre d'informations !!! Alors n'hésitez pas à le visiter ! (www.neyruz.ch/fr/administration-et-services/cite-de-lenergie.html).

Enfin, nous vous rappelons que la Commune de Neyruz est Cité de l'énergie depuis 2015 pour son exemplarité en matière d'économies d'énergies et de recours aux énergies renouvelables. Ce label est délivrée tous les 4 ans aux villes et aux communes suisses œuvrant écologiquement sur la base de six domaines importants en matière de politique énergétique, domaines qui sont analysés en profondeur à l'aide d'un catalogue de mesures standardisé par des conseillers externes, accrédités par l'Association Cité de l'énergie : aménagement du territoire et constructions, bâtiments et équipements communaux, approvisionnement et dépollution, mobilité, organisation interne, communication et coopération. Le site internet suivant vous donnera de plus amples infos www.citedelenergie.ch

Les liens de cet article sont disponibles sur le site internet communal www.neyruz.ch par le menu Administration et services/cité de l'énergie

Groupe de communication de la Commission de l'énergie et le délégué à l'énergie de la Commune





Chauffage

Tempérer vos pièces de jour à 21° et de nuit à 18°, aérer pendant 10 minutes au maximum, fermer les impostes en hiver...



Bâtiment

Isoler les façades, poser des fenêtres à triple vitrage, monter des panneaux solaires, installer une pompe à chaleur...

gestes pour économiser de l'énergie votre



Électricité

Éteindre les lumières, mettre les appareils sur off, remplacer les vieilles ampoules par des leds, installer des minuteries...



Mode de vie

Dégivrer votre congélateur, couvrir vos casseroles, laver la lessive à 30° ou 40°, laisser refroidir les aliments avant de les mettre au frigo...



- ✓ Développement immobilier
- ✓ Transactions
- ✓ Courtage
- ✓ Gérance à la carte
- ✓ Expertise
- ✓ Fiduciaire, fiscalité

Toffel

IMMOBILIER

L'IMMOBILIER DE PROXIMITÉ !

Toffel Immobilier SA
Route de Chandolan 6, 1752 Villars-sur-Glâne
026 400 05 97 / info@toffel-immobilier.ch / www.toffel-immobilier.ch

Pour votre commune,
épousez une solution durable !

Le progiciel communal qui assure
l'ensemble de la gestion administrative de
votre commune.

Les concepteurs du Groupe T2i
connaissent vos besoins, ils sont romands
comme vous et ça change tout !



www.groupe-t2i.com



Vitrerie – Glaserei
RÉPARATION – MIROIR

Tél. 026 424 88 65
Fax 026 424 88 66
Natel 079 217 44 31

Rte des Muëses 1a
1753 Matran
wernerwyss@gmail.com

HB Harmonie Beauté
Esthétique **féminin**
Soins du visage & du corps
Rue du Marchet 5a
Neyruz - 076 451 27 82
chf. 50.-
bon cadeau
Non cumulable, valable sur un soin EOSONIC ou VITA SKIN



**L'Administration
communale
vous souhaite
un bel été !**

CABINET DE THÉRAPIES NATURELLES NYMPHÉA

Theres Dobos



Massage thérapeutique
Réflexologie plantaire
Réflexochromie
Drainage lymphatique
Massage assis AMMA
Ortho-Bionomy ®
Fleurs de Bach
Body Detox ®

Technicienne de santé diplômée et reconnue par les caisses maladie
Sur rendez-vous

Ch. des Colombettes 75 - 1740 Neyruz
Tél. 026 477 25 05

La vie Associative de notre commune

■ Info compacteur

Au vu de l'organisation de la fête nationale le soir du 31 juillet devant le local communal de la voirie, le Conseil communal informe la population que la benne du compacteur sera évacuée et ainsi



l'accès au compacteur sera suspendu : du vendredi 28 juillet 2017 à 17h00 jusqu'au mercredi matin 2 août 2017 à 09h00.

Toutefois, le compacteur situé à la déchetterie sera accessible le samedi 29 juillet selon les horaires de la déchetterie ainsi que le lundi 31 juillet de 16h00 à 17h30.

Nous vous remercions par avance pour votre compréhension et espérons une vive présence des Neyruziennes et Neyruziens pour soutenir le Club de pétanque La Rincette dans l'organisation de cette fête traditionnelle dans notre beau village. Au plaisir de vous rencontrer lors de cette manifestation et avec nos remerciements à la société organisatrice.

Le Conseil communal

■ Cours de tennis pour enfants et adultes



Le TC Neyruz vous informe ci-dessous des cours organisés pour cette année 2017 :

- Cours **juniors** de la semaine **24 avril au 26 juin 2017** et de la semaine **du 28 août à celle du 1^{er} octobre 2017**.
- 10^{ème} Camp multisports **10 au 14 juillet 2017** (jeunes nés entre 2004 et 2009) > Max. 30 enfants !

Le Club de pétanque *La Rincette*
invite la population

à participer à la Fête Nationale
au Complexe communal
le lundi 31 juillet 2017
dès 18h30



Aubade de la société de musique
«La Cordiale» de Neyruz

Allocution : Le sculpteur *Y'a q'A*

Hymne national et levée du drapeau

Ambiance villageoise
Restauration chaude
Prix populaires
Feux d'artifices
Place couverte



Invitation cordiale
à toutes et tous !

- Cours **juniors** du **17 au 21 juillet 2017** (1h30 par jour)
- Cours **juniors** du **24 au 28 juillet 2017** (1h30 par jour)
- Cours privés pour les **juniors**
- Cours privés ou en groupe pour les **juniors** et pour les **adultes**
- Cours **juniors** en hiver (2017-2018)

Pour plus d'informations, prenez contact avec Michael Dafflon (juniors@tcneyruz.com) ou rendez-vous directement sur notre site internet

www.tcneyruz.com !

Juventus Camp 2017

Avec les entraîneurs et le staff de La Juventus
Inscris-toi au Juventus Camp !



camp

FC Sarine-ouest
Stade des Papillons-Lentigny
Du 17.07.2017 au 21.07.2017



inscris-toi sur www.sports3events.ch



■ Le Chœur d'Enfants Les Aristochats de Neyruz et environs est malheureu- sement dissout !

En effet, voilà deux ans que Les Aristochats peinaient à recruter les enfants et les parents prêts d'intégrer le comité.

Ainsi, au mois d'octobre 2016, a eu lieu l'assemblée générale qui avait pour but de décider de l'avenir de ce chœur d'enfants.

L'année scolaire 2014-2015 a été marquée par le trentième anniversaire des Aristochats, aussi par le départ de la Directrice et de beaucoup d'enfants chanteurs, et la démission de tous les membres du comité. La présidente a accepté de faire une année supplémentaire tentant de garder le bateau à flot. Pour l'année suivante, une nouvelle Directrice a été engagée pour encadrer les 14 enfants inscrits au chœur. Cependant, aucun parent ne voulait s'engager au comité. Après les Céciliennes, le petit chœur avait passé deux mois d'exception avec des leçons de chant, mais sans projets particuliers. Au début de l'année 2016 un comité transitoire s'est formé pour remettre le feu. Accompagné par la Directrice, le Comité a fourni un immense investissement sur un programme de recrutement des nouveaux chanteurs, en réalisant de la publicité et plusieurs portes ouvertes avec des leçons gratuites en printemps et en automne.

Malgré cela, le chœur ne fera plus battre les cœurs des enfants, des parents et des citoyens de Neyruz et environs.

Le Comité a dû constater, avec beaucoup de regret, qu'il n'y avait que 5 enfants inscrits aux Aristochats pour l'année 2016-2017. Et de la part des parents, il n'y avait pas un engagement participatif au comité pour garantir la suite de cette aventure musicale. Toutes les autres solutions soigneusement évaluées ne pouvaient

être réalisées. À contre cœur, l'Assemblée générale a été forcée de décider d'arrêter les activités des Aristochats. De suite, le Comité sortant a été chargé de garantir la dissolution de la société.

En novembre dernier, les Aristochats se sont réunis une dernière fois pour se dire au revoir. Les enfants intéressés ont été dirigés vers d'autres chœurs de la région. Nous remercions les parents pour leur compréhension.

Nos remerciements s'adressent à la Commune, à la Paroisse et au chœur mixte « La Chanson du Moulin » qui nous ont assistés pendant la période de liquidation de la société. Nous tenons également à remercier les personnes privées et les entreprises de notre région, pour leur fidélité et leur générosité au sein des Aristochats durant ces nombreuses années. Et nous n'aimerions pas manquer de féliciter et de remercier les anciens comités et directrices du chœur, les parents et surtout les enfants qui faisaient partie des Aristochats une ou même plusieurs années et qui nous ont enchantés toujours à nouveau avec leur jolie voix.

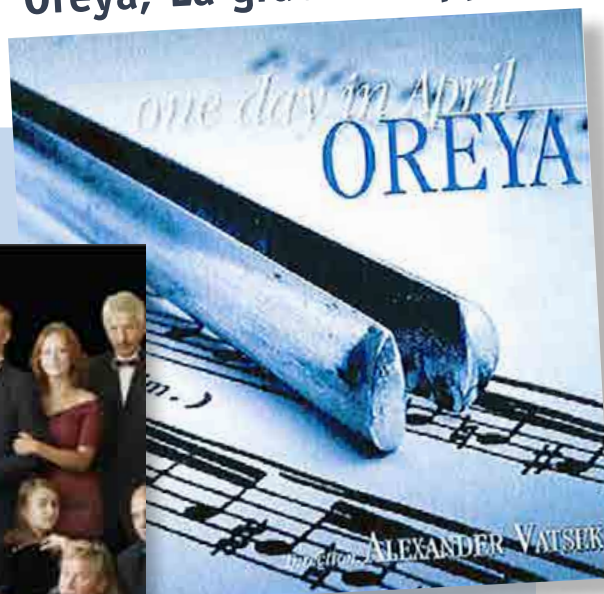
Aujourd'hui, le Comité part déçu, mais la tête pleine de bons souvenirs qui resteront gravés à jamais : des larmes de gaîté, des sourires et beaucoup de plaisir partagé avec les enfants.

Nous regrettons tout particulièrement de n'avoir pas pu susciter de l'engouement et de la motivation pour reprendre le flambeau et de continuer ce magnifique travail. Cependant, nous espérons de tout cœur, que d'ici quelques années, un nouveau chœur d'enfants verra le jour à Neyruz sous l'égide de « La Chanson du Moulin ». Si l'envie vous prend, de vous lancer dans un tel projet musical en temps voulu, n'hésitez pas à contacter la Commune et le chœur mixte « La Chanson du Moulin » qui pourraient vous donner un coup de main.

De tout c(h)œur, MERCI !

Le Comité des Aristochats

Oreya, La grâce a cappella



**Eglise de Neyruz
Dimanche 22 octobre 2017 à 17h00**

Concert du chœur-mixte ukrainien « OREYA »

8 soprani, 8 alti, 8 ténors, 8 basses

31 premiers prix internationaux

Liturgie orthodoxe

Thèmes populaires

Chants du monde

Direction : **M. Alexander Vatsik**

Avec en début de concert : prestation de **La Chanson du Moulin de Neyruz**

Direction : **M. Clément Monney**

(quête à la sortie de l'Eglise en faveur de la chorale)





Hôtel - Restaurant
La Chaumière
1740 Neyruz

PIERRE-ANDRÉ ET ALAIN DOUSSE

ONT LE PLAISIR DE VOUS ACCUEILLIR AFIN DE
PARTAGER DES MOMENTS CONVIVIAUX ENTRE
FAMILLE ET AMIS

- ➔ Hôtel - Restaurant
- ➔ 14 chambres rénovées avec salle d'eau privative
- ➔ Fondue chinoise à discrétion avec viande et frites fraîches.

Ouvert 7/7

Adulte 27.- / enfant 14.-



Rte de Fribourg 17
026 477 10 05
lachaumiereneyruz@bluewin.ch



LA BCF S'ENGAGE DEPUIS 125 ANS

MERCI DE VOTRE CONFIANCE !

www.bcf.ch



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert



TOYOTA
C-HR

DISPONIBLE EN
4X4 OU HYBRIDE

**GARAGE
NEYRUZ** **LIMAT**



TOYOTA

ALWAYS A
BETTER WAY

www.garage-limat.ch

info@garage-limat.ch

026 477 90 90